

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX,  
Le trois mars,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 25 février et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

-----

*Nombre de conseillers en exercice : 33  
Délibération affichée en mairie le  
10 mars 2022*

-----

**PRESENTS**

Francis VERCAMER, Maire,  
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,

Thérèse NOCLAIN, Etienne DELEPAUT, Fatima KARRAD, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Gaëtan DECOSTER, Christelle DUTRIAUX, Rafik BZIOUI, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

## Ordre du jour :

### **Monsieur Francis VERCAMER, Maire :**

1. Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2021

### **Madame Barbara RUBIO COQUEMPOT, Conseillère Municipale délégué aux mobilités durables :**

17. Contribution de la ville de Hem à la concertation préalable sur les nouvelles lignes de transport en commun (mise en œuvre du Schéma Directeur des Infrastructures de Transports)

### **Monsieur Pascal NYS, Premier Adjoint aux ressources humaines, à la commande publique et aux affaires juridiques :**

2. Mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour un agent
3. Mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour un agent
4. Mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour un agent
5. Mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour un agent
6. Mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour un élu
21. Commission d'analyse des candidatures et des offres des concessions et délégations de service public

### **Monsieur Philippe SIBILLE, Adjoint à la solidarité entre les générations, à l'habitat, au logement et à la politique de la ville :**

7. NPRU Lionderie - Trois Baudets - signature de la convention de gestion de site

### **Madame Fatima KARRAD, Conseillère municipale déléguée à la politique de la ville :**

8. Programmations annuelles contractuelles politique de la ville - Contrat de ville 2022

### **Madame Fabienne LEPERS, Adjointe à l'Education et à la Jeunesse :**

9. Désaffectation de l'école élémentaire Jules Ferry
10. Nouvelle école élémentaire Jules Ferry - changement de situation administrative

### **Monsieur Thibaut THIEFFRY, Conseiller municipal :**

11. Fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance - Sécurisation périmétrique du groupe scolaire De Lattre de Tassigny
12. Fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance - Sécurisation volumétrique et périmétrique de l'école Jules Ferry
22. Coordination de la Police mutualisée et des forces de sécurité renouvellement de convention

### **Madame Thérèse NOCLAIN, Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance :**

13. Structures Petite Enfance - Tarification de l'accueil d'urgence

### **Monsieur Saïd LAOUADI, Adjoint à la vie économique, au commerce, à l'emploi et à l'insertion :**

14. Mise en place d'un comité technique local - Exonération temporaire de taxes locales - Travaux rue Braquaval

### **Monsieur Laurent PASTOUR, Adjoint à l'aménagement, aux travaux, à la voirie et au numérique :**

15. SIVU Val de Marque - Dématérialisation des procédures - convention
16. Bilan de la troisième phase de concertation de la Tribonnerie 2
18. Modernisation de l'aéroport Lille-Lesquin - Avis du Conseil Municipal
19. Nouveau Projet de Renouvellement Urbain Lionderie trois Baudets - Acquisition d'un immeuble situé 101 rue Blaise Pascal

**Madame Anne DASSONVILLE, Adjointe à l'environnement, à la nature en ville, aux espaces naturels et aux aides au développement durable :**

20. Convention-cadre de coopération public entre la commune de Hem et les Espaces Naturels Régionaux, au titre du Centre Régional de Ressources Génétiques

**Madame Clémentine NOUQUERET, Conseillère municipale :**

1 Vente des Monopoly - ville de Hem au grand public

## TABLE DES MATIÈRES

17. Contribution de la ville de Hem à la concertation préalable sur les nouvelles lignes de transport en commun (mise en oeuvre du Schéma Directeur des Infrastructures de Transports) .....	9
7. NPRU LIONDERIE - TROIS BAUDETS - SIGNATURE DE LA CONVENTION DE GESTION DE SITE .....	13
8. PROGRAMMATIONS ANNUELLES CONTRACTUELLES POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRAT DE VILLE 2022 .....	16
9. DESAFFECTATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY .....	20
10. NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY - CHANGEMENT DE SITUATION ADMINISTRATIVE .....	20
16. Bilan de la troisième phase de concertation de la Tribonnerie 2 .....	21
18. Modernisation de l'aéroport Lille-Lesquin - Avis du Conseil Municipal .....	25
20. Convention-cadre de coopération public entre la commune de Hem et les Espaces Naturels Régionaux, au titre du Centre Régional de Ressources Génétiques .....	29
1 Vente des Monopoly - ville de Hem au grand public .....	30

*La séance est ouverte.*

*Mme Clémentine NOUQUERET procède à l'appel nominal.*

**M. Francis VERCAMER, Maire :** Quelques annonces en début de conseil, pour connaître la vie de notre mairie, notre commune et les dates à retenir. Manon Deffense est arrivée au service finances pour la cellule recettes le 12 janvier dernier. Amélie Stroo, gestionnaire comptable, est arrivée également au service finances le 18 janvier dernier. Patricia Lequen, que beaucoup connaissent puisqu'elle a été longtemps agent de nettoyage à la ville de Hem, notamment au Zéphyr où vous avez pu la rencontrer, ou à la salle des fêtes du pôle Arp. Elle est partie en retraite le 24 février dernier. Prochain départ, Pascal Meurant, coordinateur du PRU, du Projet de Renouvellement Urbain et du développement économique qui part en avril pour la communauté d'agglomération de Lens-Liévin. Malheureusement, quelques disparitions. Mme Nadine Lelercq, maman de Jean-François, décédée le 21 décembre dernier. Mme Odette Vercamer, maman de M. le Maire, est décédée le 31 décembre dernier. Nicole Cardon, maman de Fabienne Toulemonde au service des sports est décédée le 29 janvier dernier. Nicole Dejonckheere, maman de Sabine Honoré, est décédée le 31 janvier dernier, et M. Nicolas Dupre, frère de Kevin, coach au e-sport, décédé le 1<sup>er</sup> février dernier. En votre nom à tous, je leur présente mes plus sincères condoléances et toute notre compassion et soutien.

Dans un autre domaine, quelques événements organisés dans le respect des gestes barrières, si tant est qu'ils perdurent puisque vous avez vu que le 14 mars, nous n'aurons plus à porter le masque pendant les conseils municipaux et les spectacles. Il restera encore quelques notions de gestes barrières à respecter. Le samedi 5 mars, lancement de la cinquième édition du Défi Familles zéro déchet, à 10 h 30, à la ferme Franchomme et le concert de Yves Jamait au Zéphyr, à 20 h. C'est dans deux jours. Si jamais vous étiez disponible, n'hésitez pas à y aller. Le vendredi 11 mars, Celtic Legends au Zéphyr, à 20 h. Le 12 mars, le concert Showcase de Grégoire au Zéphyr, à 20 h. La journée de la petite enfance qui aura lieu également le samedi toute l'après-midi, avec des animations sur différents sites de la ville, de 15 à 18 h à l'Espace Franchomme. Le reste, toute la journée, les animations sur les autres sites de la ville. Le 15 mars, la pièce de théâtre avec Josiane Balasko. Un chalet à Gstaad au Zéphyr, à 20 h. Le 19 et 20 mars ; le Salon des créateurs Créa d'abord à la ferme Franchomme. Le 19 mars, rendez-vous de la Cantoria Robin Watson à 17 h, au Zéphyr. Du 22 au 25 mars, le Printemps des poètes à la ferme Franchomme. Le 26 mars, le carnaval Les Pirates débarquent avec un rendez-vous à 14 h 30 au Mail Dunant pour le défilé et également le spectacle musical avec le Déjeuner en l'air avec Daniel Auteuil au Zéphyr à 20 h. Le 27 mars, le rendez-vous Nature de printemps à 9 h 45, sur la Grand-Place. Du 30 mars au 3 avril, le Moz-art Concept Twenty One, salon des mosaïques contemporaines, à la ferme Franchomme. Du 8 au 13 avril, la fête foraine sur la Grand-Place. Le 9 avril, Rencontres du e-sport, en partenariat avec l'Olympique Hémois et la Ligue des Flandres de foot, rue de Beaumont, dans le nouveau local du e-sport. À côté d'ailleurs, en in et out.

Le 15 avril, chasse à l'œuf Jurassic Pâques dans le parc de la mairie le vendredi 15 avril, pas le samedi, parce qu'il y a le Paris-Roubaix féminin. On a avancé d'une journée. De 14 à 16 h, pour les centres de loisirs, il y a la chasse à l'œuf et de 16 h à 18 h pour le public sur inscription web. Le 16 avril, vous avez Paris-Roubaix féminin. Je rappelle qu'il y a beaucoup de contraintes de circulation. C'est un samedi, et en plus pendant les vacances scolaires, c'est le week-end de Pâques. Il ne peut pas y avoir de voitures stationnées sur le parcours. Comme c'est les vacances, il faut que les gens retirent leur véhicule avant de partir en vacances si jamais ils devaient laisser leur voiture à Hem. Le 17 avril, le passage de Paris-Roubaix masculin. Même punition. Pas de stationnement sur le parcours. Le 22 avril, le spectacle de Stéphane Guillon, Revue de presse, au Zéphyr, à 20 h. Du 26 au 29 avril Junicode concernant les primaires des écoles publiques et privées salle Leplat.

Le 30 avril, les médaillés du travail à 11 h à la ferme, c'est un samedi. Le 3 mai, le concert de Wejdene au Zéphyr, à 19 h 30. Il a été reporté, ce concert. Je savais qu'il était plein et donc il est reporté. Je pense qu'il sera plein parce qu'il était déjà plein la fois dernière. Le samedi 7 mai, dans le cadre de Lille 3000, le concert de L'ensemble orchestral de Hem à 18 h au Zéphyr. Le 8 mai, la cérémonie et le défilé pour célébrer l'armistice du 8 mai 45. Du 9 au 13 mai, la semaine de la prévention routière en milieu scolaire, en présence de la police municipale, suivie, le 14 juillet, de la journée de sécurité routière destinée aux jeunes au Mail Dunant. Ceux qui y

ont été l'année dernière peuvent voir de quoi il s'agit. Le 14 mai, le salon de la brique avec les Lego à la ferme Franchomme. Et le soir, à 20 h, au Zéphyr, le concert de Raphaël.

Quelques dates importantes. La concertation relative au tramway, au SDIT, le schéma directeur des infrastructures de transport de Lille. Il y a la réunion publique sur le tracé le 7 mars en mairie de Tourcoing à 18 h. Pour ce qui concerne notre ligne Neuville-en-Ferrain-Hem. Le 21 mars, un atelier sur le tronçon Roubaix-Hem en mairie de Roubaix, à 18 h. On y reviendra peut-être tout à l'heure puisqu'il y a une délibération sur le sujet. Pour ces concertations, il faut s'inscrire sur la plateforme citoyenne de la MEL. Le public est invité à donner son avis sur la plateforme. Une autre concertation nous concerne, dont on parle moins, tout aussi importante : la concertation sur la Marque-Rivière et ses affluents qui a été lancée par la MEL et se déroule jusqu'au 20 mars prochain. Donc ça se termine. Le public est amené à se prononcer également sur l'avenir de la rivière Marque. La Marque-Rivière va de Wasquehal, pour ce qui concerne la MEL, jusqu'à Fretin. Ça va jusque dans la Pévèle. Depuis le 1<sup>er</sup> mars jusqu'au 31 mai, les habitants peuvent déposer leur projet dans le cadre de la troisième édition du budget participatif 2022. Il y a également une autre concertation qu'on n'a pas mise, sur le PLU qui a également démarré. Un certain nombre de projets sont mis au fur et à mesure de ce que les villes transmettent à la MEL. Ces projets sont mis en concertation également sur le même site que celui de la Marque-Rivière. C'est facile à trouver. Ou celui du tramway d'ailleurs.

Quelques chiffres. Le bilan des tempêtes Eunice et Franklin qui nous ont frappés de plein fouet. Ceux qui étaient sur le terrain ont vu les dégâts. Je voudrais remercier les services techniques et l'ensemble des services de la ville qui étaient très présents sur le terrain où les services techniques ont travaillé jusqu'à 1 h du matin dans la nuit de vendredi à samedi. Ils ont recommencé samedi toute la journée parce qu'il y a eu beaucoup de dégâts. Ça a recommencé lundi, compte tenu de la tempête qu'il y a eu dimanche soir à nouveau. On a eu 56 sinistres déclarés au total, dont seize concernant des bâtiments publics, cela concernait des toitures. Il suffit de voir la ferme Braquaval ou l'église Saint-Corneille, des bardages, des tuiles, des clôtures abattues. 58 sinistres recensés par Vilogia également. On est passé sur TF1, le dimanche. Des toitures arrachées, des arbres déracinés, des grillages, des clôtures arrachées. 13 arbres de la ville ont malheureusement subi des dommages durant le week-end par la tempête. 7 arbres privés, également très abîmés, 13 arbres publics, 7 arbres privés sont tombés sur la voie publique. On n'a pas forcément connaissance des dommages causés aux habitations privées. Les propriétaires ont fait directement leur déclaration auprès de leurs assurances. Il y a tout cela à rajouter. Il y avait 7 embâcles sur la partie de la Marque-Rivière qui borde Hem. Il y a sûrement eu plus, si on va plus loin que Hem.

Je vous rappelle que nous avons les élections présidentielles les dimanches 10 et 24 avril et que les élus sont mobilisés pour tenir les bureaux de vote. Je sais que c'est les vacances de Pâques, que ce n'est pas pratique. Mais je rappelle qu'il y a une obligation pour les élus à tenir des bureaux de vote. Et donc, je vous invite à bloquer votre week-end, également pour les week-ends de juin où il y aura les élections législatives. Comme je m'y étais engagé, j'en profite pour indiquer qu'en tant que maire, je n'ai donné ma signature à aucun candidat. Ce parrainage des 500 signatures est totalement archaïque. D'autant plus qu'avec l'impact des réseaux sociaux, on ne peut que s'inquiéter des menaces qui pèsent chaque jour sur les élus. Je peux vous dire qu'à Hem comme ailleurs, nous sommes concernés. Demander dans le même temps d'aller parrainer des candidats qui ne partagent pas nos valeurs, tous les cinq ans, nous avons le droit au psychodrame des signatures. J'espère que le prochain président n'attendra pas cinq ans pour modifier ce système que chaque candidat a pu dénoncer ces dernières semaines. Cela étant dit, je me réjouis que les candidats pesant plus de 5% dans les sondages aient tous le droit de participer à cette élection. C'est une bonne nouvelle pour la démocratie, pour les électeurs qui pourront choisir en fonction de leurs valeurs, de leurs convictions et des projets présentés.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 19 mai. La conférence des présidents a arrêté le fait de présenter un vœu, compte tenu de la situation dramatique qu'on connaît en Ukraine. Depuis le 24 février, deux états s'affrontent sur le continent européen. L'Ukraine fait face à une attaque militaire massive venue de la Fédération de Russie. Les efforts diplomatiques déployés par les institutions internationales, l'Union européenne et plusieurs États, dont la France, afin d'éviter cette guerre, sont restés vains. Il s'agit d'un tournant majeur dans notre histoire contemporaine qui marque le retour de la guerre en Europe. C'est un conflit meurtrier qui se

déploie chaque jour sous nos yeux. Tout semble montrer qu'il peut s'inscrire dans la durée, avec des implications géopolitiques nombreuses dépassant le seul cadre européen. Les images des combats et de leurs victimes, d'exode des populations, des destructions d'infrastructures civiles dans les villes d'Ukraine, en particulier à Kiev ou à Kharkiv, ont choqué et choquent encore chaque jour nos compatriotes. Le risque d'escalade du conflit, la menace nucléaire régulièrement agitée, sont autant d'alertes d'une extrême gravité qui doivent convaincre de l'urgence à renouer les voies diplomatiques afin d'aboutir à une résolution du conflit. En dépit des combats en cours, les fils du dialogue et de la négociation doivent impérativement continuer à être tissés. Il est essentiel que des initiatives internationales soient prises afin de maintenir des pourparlers entre les parties au conflit et faire cesser cette agression.

La situation en Ukraine rappelle combien la paix en Europe est indissociable de la reconnaissance du caractère intangible des frontières des États et du respect de ce principe. Dans ces circonstances tragiques, le conseil municipal de la ville de Hem exprime sa solidarité avec le peuple ukrainien qui lutte aujourd'hui pour sa liberté et sa souveraineté. Vous avez d'ailleurs derrière vous le drapeau de l'Ukraine. Depuis cette semaine, la ville de Hem participe directement ou soutient les initiatives visant à acheminer vers les pays accueillant des réfugiés ukrainiens, et fuyant les combats, l'aide humanitaire susceptible de répondre aux besoins d'urgence de ces populations. Elle continuera à se mobiliser dans les prochaines semaines, selon des moyens appropriés à l'évolution de la situation sur place. Elle invite toutes celles et tous ceux qui le souhaitent à contribuer à l'approvisionnement de l'aide humanitaire en direction des populations ukrainiennes. Quelques mots complémentaires sur les actions de solidarité en direction des réfugiés ukrainiens que la ville a privilégiées jusqu'à ce jour. La ville s'est associée à l'action portée par la société Orange Fenêtre, qui va envoyer plusieurs de ses camions en Pologne avec des denrées et des objets de première nécessité. Ces dons seront remis à une association polonaise accueillant les réfugiés ukrainiens à la frontière. La collecte a connu un grand succès. Les Hémois ont une nouvelle fois été généreux. Malheureusement, Orange Fenêtre est dépassée par les événements et a demandé de suspendre les dons. Aujourd'hui, elle ne sait plus où les mettre et n'a plus les moyens de les acheminer. On va essayer de trouver d'autres voies pour amener cette solidarité auprès de l'Ukraine. Nous avons des rapports avec d'autres structures ukrainiennes ou polonaises. Pour les personnes qui souhaitent faire un don financier, nous relayons deux solutions. Celle proposée par l'Association des maires de France, c'est <https://dons.protection-civile.org>. Vous aurez ces éléments, on vous les donnera si vous le souhaitez. Celle conseillée par le consul honoraire d'Ukraine et à d'autres communes de la métropole et à la nôtre. L'aide médicale caritative France-Ukraine <http://amc.ukr.fr>. La ville recense les particuliers qui souhaiteraient accueillir des réfugiés en attendant de connaître les modalités que nous donnera l'État.

La ville est prête à mobiliser 5 000€ via le CCAS. Philippe SIBILLE nous a proposé cette somme pour financer des actions concrètes à une association qui viendrait en aide ou qui acheminerait et qui aurait besoin de moyens pour acheminer des biens, des denrées ou des solutions de secours auprès de nos Ukrainiens réfugiés. Depuis vendredi, la mairie est éclairée en bleu et jaune. D'autres initiatives sont en cours. Je ne manquerai pas de vous en informer au fur et à mesure. C'est une action, comme le disait le président de la République, qui va durer longtemps. On le sait que malheureusement, on n'est pas arrivé au bout et la tragédie risque de perdurer. Il est important que la solidarité dure. Ce n'est pas un coût, ça va vraisemblablement être des actions qui vont perdurer. Malheureusement pour nos amis ukrainiens, ça va être extrêmement difficile dans les mois qui viennent, mais également pour l'ensemble des pays européens et de tous ceux qui peuvent être touchés par ce conflit. Je vous laisse la parole si vous souhaitez intervenir. Le vœu s'arrête à ce que j'ai lu tout à l'heure avant les actions municipales, vous l'avez eu par le biais du site de la ville. Quelqu'un veut-il s'exprimer sur ce sujet ? Je propose de passer au vote du vœu si vous voulez bien qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*A l'unanimité, les élus approuvent le vœu de solidarité à l'Ukraine*

**17. CONTRIBUTION DE LA VILLE DE HEM A LA CONCERTATION PREALABLE SUR LES NOUVELLES LIGNES DE TRANSPORT EN COMMUN (MISE EN OEUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS)**

**7. NPRU LIONDERIE - TROIS BAUDETS - SIGNATURE DE LA CONVENTION DE GESTION DE SITE**

**8. PROGRAMMATIONS ANNUELLES CONTRACTUELLES POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRAT DE VILLE 2022**

**9. DESAFFECTATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY**

**10. NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY - CHANGEMENT DE SITUATION ADMINISTRATIVE**

**16. BILAN DE LA TROISIEME PHASE DE CONCERTATION DE LA TRIBONNERIE 2**

**20. CONVENTION-CADRE DE COOPERATION PUBLIC ENTRE LA COMMUNE DE HEM ET LES ESPACES NATURELS REGIONAUX, AU TITRE DU CENTRE REGIONAL DE RESSOURCES GENETIQUES**

**1 VENTE DES MONOPOLY - VILLE DE HEM AU GRAND PUBLIC**

Je passe maintenant à l'ordre du jour et nous avons eu la confirmation du président pour bloquer quelques délibérations qui ne méritaient pas un débat lors de ce conseil municipal. Ont été proposées-bloquées :

- Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2021,
- Délibération numéro deux mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour un agent
- Numéro trois, mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour un agent.
- La quatre identique
- La cinq identique
- La six, mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour un élu.
- Le 21, la Commission d'analyse des candidatures et des offres de concessions et de délégation de service public.
- Numéro onze, le Fonds interministériel de prévention de la délinquance, la sécurisation périmétrique du groupe scolaire de Lattre de Tassigny,
- La numéro douze, la sécurisation volumétrique du périmètre de l'école Jules-Ferry.
- La 23, la coordination de la police mutualisée et des forces de sécurité, renouvellement de convention.
- Numéro treize, structure petite enfance, tarification de l'accueil d'urgence.
- La quatorze, la mise en place d'un comité technique local, exonération temporaire des taxes locales. Travaux de la rue Braquaval,
- Numéro quinze, le Sivu Val de Marque, dématérialisation des procédures, c'est la convention
- La 19, nouveau projet de renouvellement urbain Lionderie-3 Baudets. Acquisition d'un immeuble situé 101 rue Blaise-Pascal.

Les délibérations que nous proposons comme bloquées, l'approbation du procès-verbal sont : les numéros 2, 3, 4, 5, 6, 21, 11, 12, 22, 13, 14, 15 et 19. Y a-t-il des remarques ? Une intervention sur ces sujets ? Je vous propose de passer au vote. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ?

31 Pour. 2 Abstentions.

*Les délibérations numéros 2, 3, 4, 5, 6, 21, 11, 12, 22, 13, 14, 15 et 19 sont bloquées à l'unanimité.*



## **17. CONTRIBUTION DE LA VILLE DE HEM A LA CONCERTATION PREALABLE SUR LES NOUVELLES LIGNES DE TRANSPORT EN COMMUN (MISE EN OEUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS)**

Je passe la parole à Mme Rubio pour la libération numéro 17.

**Mme Barbara RUBIO COQUEMPOT :** Je porte à votre connaissance ce soir une délibération sur le schéma directeur des infrastructures de transport, autrement dit le SDIT. Puisque nous sommes entrés dans une phase de concertation publique obligatoire depuis le 21 février et dont la durée est de six semaines. Ce SDIT a été adopté en conseil métropolitain le 28 juin 2019 et comporte quatre projets.

- Une première ligne de tram Roubaix-Tourcoing,
- Une deuxième ligne de tram Roubaix et sa couronne,
- Une ligne de bus à haut niveau de service entre Villeneuve d'Ascq et Marcq-en-Barœul,
- Une deuxième ligne de bus à haut niveau de service entre Villeneuve d'Ascq et Lille.

Je vous rappelle quelques éléments qui ont motivé ce projet. D'abord, le tramway est un moyen de déplacement doux qui vise à attirer beaucoup de monde et à desservir des quartiers denses et à forte attractivité. La MEL a établi un plan de déplacement doux visant à atteindre 20 % des déplacements en transport collectif. Aujourd'hui, il n'est que de 10 %. Ce SDIT répond aux enjeux sociaux, environnementaux, démographiques et économiques de notre métropole. Ces futures lignes de transport vont compléter le réseau métropolitain actuel et renforcer le maillage en transports en commun de l'ensemble de la métropole. Ces lignes de transport apporteront un véritable bénéfice pour les métropolitains, mais aussi pour nos Hémois puisque nous sollicitons la MEL pour que le tram aille jusqu'au cœur de ville, par la rue Jules-Guesde. Nous souhaitons également développer les bus à fréquence soutenue afin de desservir également nos Hémois, à aller vers Villeneuve-d'Ascq. Ce n'est pas dans la délibération, mais parallèlement, nous soutenons également ce souhait. Ce soir, M. le Maire nous demande de l'autoriser à transmettre la présente délibération au Président de la Métropole européenne de Lille afin qu'elle soit prise en considération dans le cadre de la concertation préalable. M. le Maire nous demande également de l'autoriser à signer tous les documents afférents.

**M. Francis VERCAMER, Maire :** Mme Chouia.

**Mme Karima CHOUIA :** La concertation s'est ouverte le 21 février. Je me réjouis de cette nouvelle étape vers l'opérationnalité d'un projet historique. Je vais exprimer quelques réserves sur le dossier proposé. J'invite nos collègues élus métropolitains à porter ces réserves dans la collectivité dédiée. On a un projet de grande ampleur et des informations communiquées parfois insuffisantes. On n'a par exemple pas de carte de densité actuelle ou à venir des territoires concernés. On sait que ça peut avoir un impact. Je ne parle pas que de Hem, mais dans la globalité de ce projet proposé. Pas de phasage des mises en service à aujourd'hui. On a des créations de bus à haut niveau de service. C'est nécessaire et bienvenu, si tant est que les bus y soient véritablement plus performants que les lignes actuelles. On sait que si on n'a pas une performance et une qualité de service avec des amplitudes horaires élevées, une fréquence rapide et circuler un maximum en site propre, on va toujours préférer la voiture que prendre un bus à haut niveau de service. Dans le dossier, la fréquence des bus est toutes les dix minutes en heure de pointe. C'est ce qui est annoncé et ça correspond aux grandes villes. Lyon, Marseille, etc. aux fréquences en heures creuses. On pourrait proposer mieux à l'échelle de la MEL pour qu'on se déplace plus rapidement. Aujourd'hui, on a beaucoup d'aménagements qui font la part belle à la voiture et il est vraiment question du partage de l'espace public. Ça va se poser partout. Ce partage, plus on va favoriser des aménagements comme ce qui a été proposé, où on va partager trams, voitures, vélos, le même emplacement, ça va réduire la part de la voiture. Ça fonctionne dans plein de villes et c'est très encourageant et c'est vraiment à porter. On sait aussi que les tracés proposés, ils vont désenclaver, c'est un mot à la mode, des quartiers qui sont aujourd'hui sous-dotés en transports en commun. C'est une bonne chose. Mais pour aller où ? Faire passer un tramway dans un quartier n'a de sens que si ça permet de se rendre facilement et directement dans des lieux de vie, des lieux d'emploi ou de loisirs.

On a parfois des lignes qui débouchent sur d'autres stations qui obligent à des changements pour prendre d'autres modes de transport. Et ça peut dissuader d'emprunter les transports en commun. La future ligne qui nous concerne, s'arrête à Hem alors qu'elle pourrait être prolongée vers Villeneuve d'Ascq. Il faut vraiment porter ça. Villeneuve étant la quatrième ville de la métropole, on y trouve deux campus universitaires, un espace naturel métropolitain et plusieurs lieux de culture et de divertissement. On ne peut pas s'arrêter à Hem. Il faut absolument porter le transport jusque Villeneuve d'Ascq. On l'a vers Roubaix, mais une partie de la ville utilise le transport vers Villeneuve pour aller ensuite sur Lille. C'est très important à porter. Une petite remarque puisque le futur tramway va passer par le Mail Dunant, qui doit être un véritable pôle de culture dans les quartiers. Profitons du futur passage du tramway dans le quartier pour transformer tout le site Dunant en vrai pôle de culture. Fatima travaille sur le sujet, mais les deux choses vont de pair.

**M. Francis VERCAMER, Maire :** M. Dupont ?

**M. Jacques DUPONT :** Notre position est assez voisine de celle de Karima. Vous la connaissez. Il semble que Hem ne bénéficiera jamais entre Roubaix, Villeneuve d'Ascq du lien efficace et propre attendu depuis 30 ans. Les Hémois ne s'y trompent pas. Vous avez pu constater, sur diverses concertations de la MEL, que beaucoup de contributions hémoises réclament une liaison douce vers Villeneuve-d'Ascq. De quoi parlons-nous aujourd'hui ? D'un tram dont le tracé global correspond au tracé actuel de la Liane 4 entre Roubaix et Hem. D'un tram qui relierait à Hem, La Blanchisserie par l'étroite rue Jules-Guesde jusqu'à son terminus, la Grand-Place. Pour continuer dans cette direction, charge à chacun de rallier le carrefour Kiabi pour pouvoir emprunter en voiture ou en bus une M700 qu'on nous promet refaite et apaisée après des mois de travaux. Pour le tram, la variante demandée par la Ville de prolonger le tracé d'un kilomètre neuf jusqu'à la Grand-Place, soit dix minutes à pied ou deux minutes en vélo. C'est 33 millions d'euros et des contraintes fortes pour les habitants de la rue Jules-Guesde. Pour la M700, le doublement envisagé est de 40 millions aux dernières estimations. En résumé, les dépenses d'infrastructures de transport sur le secteur allant de La Blanchisserie au Recueil représentent un investissement de plus de 75 millions d'euros dont on sait qu'il ne modifiera qu'à la marge les embarras routiers quotidiens des Hémois dans les 25 ans à venir. Je rappelle qu'à Hem 85 % environ des habitants sont dépendants de leur voiture pour aller travailler alors que notre exposition aux pollutions par l'air nous impose de réduire de 40 % nos déplacements en voiture. On en a parlé tout à l'heure, hélas, si le prix des carburants explose comme on peut le craindre, cette dépendance à la voiture qu'on organise pèsera très vite sur l'attractivité de notre ville. On voit bien dès lors que le tracé du tramway que vous avez validé, voté dans le cadre du SDIT, ne correspond en rien aux besoins des Hémois, quelle que soit la largeur de l'entrave qu'on y consacrera rue Jules Guesde. Il aurait fallu, et il faut encore envisager toutes les pistes pour combler les six kilomètres qui nous coupent de Villeneuve-d'Ascq, comme l'a dit Karima, avec un très haut et très propre niveau de service. Pourquoi pas étudier le transport par câble comme l'a envisagé en d'autres endroits la MEL ? Le coût au kilomètre de cette solution est en moyenne 20 % moins coûteuse que le tram et commence à être une solution retenue par de nombreuses villes dans le même contexte. Hem Demain ne validera pas les quatre axes du SDIT.

**M. Francis VERCAMER, Maire :** Barbara ?

**Mme Barbara RUBIO COQUEMPOT :** Je vais rebondir sur les remarques de Karima. Pas de cartes de densité actuelle et à venir ? Il y a une carte de densité sur le site de la MEL qui présente la densité de population. On voit très clairement un corridor très présent qui a permis d'établir la densité et le passage. Le passage suit ce corridor. À l'est, plus de nature et à l'ouest, on a Lille. C'est basé sur cette carte, de même le tracé. C'est un projet qui coûte très cher et en effet, le critère principal, c'est celui de la densité. Aujourd'hui, à chaque fois qu'on a essayé de trouver d'autres alternatives et même d'aller plus loin vers Villeneuve-d'Ascq, le critère de densité s'étend dès qu'on cherche d'autres trajets autres que celui retenu.

**M. Francis VERCAMER, Maire :** Mme Chouia.

**Mme Karima CHOUIA :** On peut imaginer un bus à haut niveau de service aussi à partir de la fin de l'arrêt du tramway à Hem jusqu'à Villeneuve d'Ascq. Si la densité n'est pas possible pour prolonger le tramway jusqu'à Villeneuve, proposons aussi une ligne de bus à haut niveau de

service pour fluidifier le parcours et le rendre plus intéressant que la voiture. Les deux peuvent se combiner.

**M. Francis VERCAMER, Maire :** Barbara, tu voulais rajouter un mot ?

**Mme Barbara RUBIO COQUEMPOT :** Je n'ai peut-être pas été claire, mais c'est prévu. C'est bien ce que j'ai dit, ce n'est pas dans la délibération. J'en ai parlé. Evidemment, on souhaite avoir des bus et on a entendu puisqu'on fait des ateliers avec les habitants. On a bien entendu qu'il y avait un besoin d'aller vers Villeneuve d'Ascq par plusieurs points, il y a évidemment les Prés. Il y a aussi les Quatre-Cantons. On sait que ces points-là sont vraiment importants. Il y a des zones d'attractivité économique. Les lieux de vie, les lieux d'emploi, il y en a aussi sur Roubaix. Il ne faut pas oublier qu'on a des entreprises basées à Roubaix, on a l'hôpital, on a aussi l'hôpital de Tourcoing. On a une population qui va de ce côté-là. On n'oublie pas ceux qui ont besoin d'aller sur les sites économiques, la Haute-Borne et Villeneuve-d'Ascq et Lille.

**M. Francis VERCAMER, Maire :** M. Dupont.

**M. Jacques DUPONT :** Vous parlez des déplacements pour quitter Hem, pour en revenir, que ce soit de Roubaix ou Villeneuve-d'Ascq. Mais en fait, le problème que j'ai soulevé notamment, c'est l'objet de la délibération d'aujourd'hui. C'est pour aller de La Blanchisserie à la Grand-Place. L'observation géométrique que je mettais en avant, c'est que ce besoin et cet investissement entre La Blanchisserie et la Grand-Place n'est pas le besoin essentiel des Hémois qui ont besoin d'aller de Hem à Villeneuve-d'Ascq de façon fluide et au-delà vers Lille, et organiser une sorte de boulevard circulaire de transports en commun qui soit efficace. Est-ce qu'accepter le fait qu'il y ait un tram entre La Blanchisserie et la Grand-Place comme c'est le cas pour cette délibération ici ? Est-ce que c'est vraiment utile ?

**M. Laurent PASTOUR :** Plusieurs précisions. Le tracé pour l'instant validé de la MEL au niveau du SDIT, c'est un terminus à La Blanchisserie. Il a été demandé d'étudier une variante qui est de dire au lieu de s'arrêter à La Blanchisserie, on continue, on prolonge et on s'arrête au niveau du tramway au niveau de la Grand-Place. Dans le dossier de consultation, pour ceux qui l'ont lu dans le détail, ce qui est mon cas, à la page 73, il est écrit : « Le projet de ligne de tramway sera complété par un renforcement de la liaison bus entre Hem et Villeneuve d'Ascq, inscrite au SDIT, appelée liaison G ». C'est écrit noir sur blanc dans le dossier de consultation du SDIT. Si on s'arrête à La Blanchisserie, il y aura une prolongation jusqu'à Villeneuve-d'Ascq sur un autre mode que le tramway. Un mode de bus à haut niveau de service. Si on s'arrête à la Grand-Place, il y aura aussi la continuité de transports en commun par un autre mode. Bus à haut niveau de service jusqu'à Villeneuve d'Ascq, c'est écrit dans le dossier de consultation. C'est acté.

**M. Francis VERCAMER, Maire :** Je vous propose de conclure ce débat. Pour avoir quelques éléments complémentaires qui n'ont pas été évoqués ou pour lesquels j'ai quelques éléments complémentaires à ajouter. D'abord vous rappeler que les études de flux de Hémois qui ont été faites à différentes reprises ont été faites sous Eric Quiquet à l'époque. Elles ont été refaites par la MEL au moment du SDIT et refaites une troisième fois par la ville dans le cadre d'une étude Verdi qui démontre que 60 % des Hémois vont vers Roubaix et 40% vers Lille Villeneuve d'Ascq. Il ne faut pas s'étonner que le tram aille plutôt vers Roubaix. La question principale, c'est qu'on dessert d'abord les quartiers en Politique de la Ville, c'est-à-dire les gens qui sont les plus défavorisés. Le tram passe donc à travers les quartiers les plus défavorisés de Hem et également de Roubaix, pour aller jusqu'à Tourcoing. C'est une des priorités qui avait été mise dans le cahier des charges au départ du SDIT.

La deuxième remarque, c'est que la densité moyenne des habitants le long de la rue Jules-Guesde est égale à la moyenne de la densité le long du tram, entre La Blanchisserie et Neuville-en-Ferrain. Il y a très peu d'habitants d'écart et donc la moyenne au kilomètre est la même que la moyenne de ceux qui existent. On a une légitimité à aller inscrire une prolongation sur le site. Encore faut-il que les Hémois soient d'accord. C'est pour ça qu'il y a une concertation. Je ne vois pas pourquoi les Hémois du Sud ne pourraient pas profiter du tram qui va vers Roubaix. Les gens du sud de Hem peuvent très bien aller à Roubaix. Ils peuvent aller à la mairie de Roubaix, à la médiathèque, à l'hôpital, ils peuvent aller travailler à Roubaix. Pourquoi ces gens qui habitent dans le sud de la ville ne pourraient pas y avoir droit ? Qu'on le veuille ou non, ça recrée une discrimination entre les quartiers nord et sud. Ce qu'on ne veut pas depuis très longtemps. Ce qui a été combattu dans le GOPH et dans tous les GOPH qu'on a votés, c'est

qu'on ait une ville et une seule ville et que tous les Hémois sont égaux entre eux. Il n'y a pas de raison que ceux qui sont au sud n'aient pas le droit au tramway par rapport à ceux qui sont au nord. On pourrait dire, ceux qui sont nord, ils sont en Politique de la Ville, d'autres pas. Je rappelle quand même que dans le sud de la ville, nous avons aussi des quartiers en difficulté, nous avons aussi des courées dans le sud de la ville. Il me paraît important qu'on puisse y aller.

Deuxième remarque : je rappelle que la Métropole a voté un contrat de ligne, je pense qu'il y a un peu plus d'un an, qui engage les villes ayant un transport qu'on appelle à très haute performance, en gros les bus à haut niveau de service ou les trams, à densifier le long de ce tracé qui a été arrêté. J'étais dans les réunions à la MEL, à une densité moyenne minimum de 0,7. C'est-à-dire que lorsqu'on a un terrain de 1000 mètres carrés, on doit faire 700 mètres carrés de plancher. Il faut que ce soit à cet endroit-là. Je veux bien que ça aille à Villeneuve d'Ascq. Je ne voudrais pas qu'on urbanise les terrains qui sont entre Hem et Villeneuve d'Ascq. Parce que si on passe là, forcément, la MEL va nous demander d'urbaniser et densifier le long de l'espace. Parce que pour que le tramway soit efficace et rentable, ce n'est jamais rentable en transports en commun, il faut qu'il y ait des habitants à proximité. Ça voudrait dire qu'il faudrait urbaniser tout le long entre Hem et Villeneuve d'Ascq, c'est-à-dire toutes les zones qui sont près du Recueil et de la Cousinerie. C'est ce qu'on ne souhaite pas. Ce n'est pas mon sens. Un débit horaire par sens pour les tramways, c'est qu'il faut qu'il y ait entre 1 650 et 1 800 personnes à l'heure. C'est la moyenne du tramway en général. Sinon, le coût du tramway est beaucoup plus cher qu'un bus ou qu'un téléphérique. On en a parlé tout à l'heure et il faut qu'on puisse avoir ce système. C'est pour ça qu'il faut une densité minimum le long de cet espace. C'est pour ça qu'on s'arrête malheureusement à la Grand-Place, parce que plus loin, la densité est beaucoup moins forte, parce qu'on arrive dans les espaces naturels de la ville qu'on ne souhaite pas urbaniser, les 42 % d'espaces de la ville que nous avons en zone naturelle qui sont protégés, en ZNIEFF. Donc on ne veut pas devoir urbaniser et s'engager sur cette voie.

Laurent l'a indiqué, nous avons demandé, et ce n'est pas nouveau puisque j'ai un courrier qui doit dater de 2019 qui a été écrit par M. Nys, écrit avec les villes de Leers, Lys-lez-Lannoy, Forest sur Marque avec les signatures du maire Pascal Nys, le maire de Forest sur Marque, Marie-Thérèse Pincédé, le maire de Leers Jean-Philippe Andriès, le maire de Lys-lez-Lannoy, Gaëtan Jeanne et le maire de Toufflers, Alain Goncè, qui ont écrit le 22 mars 2019 et qui rappelle notre demande de mise à double voie d'une CD700 avec un transport de bus en site propre de façon à pouvoir accélérer. Ça date de 2019, courrier que j'ai renvoyé à Damien Castelain le 22 avril 2021, signé avec également Gérard Caudron, en rappelant que nous voulons renforcer le lien entre Villeneuve d'Ascq et sa première couronne nord-est, la ligne G du SDIT, comme le disait Laurent Pastour, et pérenniser la liaison express entre Villeneuve d'Ascq et le versant nord-est évoluant à terme vers une solution de haut niveau de service le long de M700 aménagée, c'est la ligne W du SDIT. Nous les avons demandées ces lignes. Je voulais vous le dire. Faut-il encore qu'elles soient acceptées par la métropole lilloise qui, je vous le rappelle, est quand même limitée en termes de financement. Le SDIT tel qu'il est fait aujourd'hui, c'est 3 milliards d'euros. Si on y rajoute, comme disait M. Dupont, 20 millions d'euros du kilomètre, c'est-à-dire 30 millions pour la rue Jules-Guesde. Si on va jusqu'à Villeneuve-d'Ascq, je pense que c'est plusieurs centaines de millions qu'on a rajoutés parce que ça fait quelques kilomètres de plus. En plus, avec les problèmes de densité, de densification. C'est pour ça que nous avons préféré cela. Il vaut mieux essayer de se battre pour que l'ensemble des Hémois puisse aller vers Roubaix et demander une ligne de bus complémentaire qui puisse les amener vers Villeneuve d'Ascq. Je vous rappelle qu'il y en avait une, la liane faite par Éric Quiquet qui a été supprimée parce qu'à l'époque, malheureusement, il n'y avait pas assez de fréquentations. Elle a dû être retirée. En plus les habitants de la rue se sont opposés à cette liane parce qu'elle était quasiment toujours relativement vide parce que les passages étaient réguliers et il y avait des vibrations dans les maisons. C'est pour ça aussi que le MEL l'a supprimée contre notre avis puisque nous avions demandé simplement de réduire ou diminuer la cadence de façon à pouvoir continuer à aller vers Villeneuve d'Ascq.

Donc, on redemande cette ligne, elle est inscrite au SDIT. On espère pouvoir l'avoir, mais avec des cadences qui soient plus adaptées aux besoins. Je vous rappelle quand même que nous ne sommes que 20 000 habitants, nous ne sommes pas 1 200 000 comme la MEL. Pour remplir un bus à longueur de journée, il faut quand même avoir un certain nombre d'habitants qui

puissent le prendre et pas seulement desservir des zones naturelles sans habitants. Je vous propose de passer au vote.

M. Dupont, j'ai déjà donné la parole deux ou trois fois, vous vous êtes exprimé. On sait que vous n'êtes pas d'accord. On ne va pas faire du ping-pong, ce n'est pas un débat, un conseil municipal ou chacun fait son truc. On n'a le droit qu'une seule fois, je vous ai laissé vous exprimer. Il y a bien d'autres sujets. La Tribonnerie, vous pourrez en reparler puisqu'on passe devant. Donc si vous voulez en reparler, on en reparlera. Je vous propose de passer au vote. Qui est pour ? Contre ? Abstention ? Le groupe Hem demain, s'est donc opposé au tram à Hem, vous l'aurez noté. Vous vous êtes abstenus, excusez-moi.

*La majorité des élus (31 voix pour 2 absentions) approuve la Contribution de la ville de Hem à la concertation préalable sur les nouvelles lignes de transport en commun (mise en œuvre du Schéma Directeur des Infrastructures de Transports)*

## **7. NPRU LIONDERIE - TROIS BAUDETS - SIGNATURE DE LA CONVENTION DE GESTION DE SITE**

Je vous propose de passer à la délibération suivante. M. Sibille sur la signature de la convention de gestion de site.

**M. Philippe SIBILLE :** Le nouveau programme de renouvellement urbain de Hem dit NPRU va conduire des opérations d'urbanisme d'ampleur en matière de cadre de vie, de services publics et de logement. En accompagnement de la mise en œuvre des nouveaux programmes de renouvellement urbain, est mise en place la gestion urbaine et sociale de proximité, la GUSP. Celle-ci a pour vocation de participer à l'amélioration de la qualité de vie du quartier au bénéfice de ses habitants, en ayant un regard sur la gestion et le fonctionnement au quotidien du quartier, pour soutenir et consolider les bonnes pratiques et en élaborant des réponses aux manques et aux problèmes constatés. Après avoir élaboré une charte GUSP métropolitaine en 2016, une convention taxe foncière sur les propriétés bâties en 2017, appelée plus communément TFPB, la Métropole européenne de Lille, a entrepris la rédaction d'une convention de gestion de site qui sera ainsi le volet opérationnel de cette charte au GUSP.

Un petit rappel avant de continuer mon propos sur ce qu'est la TFPB. Il s'agit d'un dispositif fiscal permettant aux organismes d'habitations à loyer modéré, publics ou privés, qui bénéficient d'un financement public ou partiel, de mobiliser des financements pour adapter leur gestion aux spécificités des quartiers prioritaires et contribuer à améliorer le cadre de vie des habitants dans un cadre partenarial. Revenons à la convention de gestion de site. Cette CGS a pour vocation majeure d'assurer une gestion partenariale pluriannuelle et territorialisée des espaces situés en périmètre Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville, QPV. Cette convention a été élaborée avec des partenaires comme Vilogia, le conseil citoyen, la ville de Hem, avec un cabinet spécialisé, Habitat et territoire-conseil. Un diagnostic du site avait été élaboré suite à des visites du territoire En marchant. Les diagnostics En marchant ont été réalisés entre 2016 et 2019. Le document présente ensuite les engagements des partenaires dans différentes thématiques étudiées. Je vais vous les lister parce que je pense que c'est important : l'éclairage, la signalétique, le mobilier urbain, la mobilité, la gestion des résidus urbains, la gestion des espaces verts, la propreté, la dératification, la désinsectisation, le déneigement, le stationnement, les espaces de jeux, la gestion des entrées, les astreintes et les interventions d'urgence, la médiation sociale et la sécurité. Ce document fastidieux mais nécessaire de 36 pages et quatre annexes, s'accompagne de fiches actions. Elles sont aujourd'hui au nombre de cinq et seront complétées par d'autres thématiques sur la durée du NPRU. Renforcement des liens avec les habitants, gestion transitoire des espaces en friche, déchets verts, dératification, espaces verts, la gestion des chantiers, l'ambiance urbaine. Cette convention est aujourd'hui finalisée, a été adoptée par le conseil métropolitain de la Métropole européenne de Lille en décembre 2021. Merci de votre bienveillante et sereine attention.

**M. Francis VERCAMER, Maire :** Mme Louchart.

**Mme Mathilde LOUCHART :** Vous nous présentez un outil qu'on considère comme particulièrement important dans la réussite des projets de renouvellement urbain, puisque l'ambition c'est d'améliorer le cadre de vie quotidien des habitants et de développer leur sentiment de bien-être et de sécurité dans leur quartier. La tâche n'est pas simple tant les

dysfonctionnements constatés sont encore nombreux. Dans la convention, il est indiqué que l'expérience acquise sur le premier programme de renouvellement urbain a permis de montrer que l'outil était particulièrement efficace dans l'amélioration du cadre de vie des habitants. Pourtant, ce qu'on constate quand on va discuter avec les habitants des quartiers concernés, c'est qu'ils éprouvent en grande majorité un sentiment d'abandon. Beaucoup se plaignent de ne pas voir d'amélioration sur la propreté ou sur l'insécurité et de ne pas être considérés. Comment expliquer ce décalage ? J'ai parcouru avec attention les documents pour essayer de comprendre. Et j'en retire quelques réflexions.

La première, la plus importante, c'est le manque d'implication des habitants dans le dispositif et la démarche. On voit que la convention a été signée uniquement entre des partenaires institutionnels, mais on peut se douter qu'une très grande majorité des habitants n'en a jamais entendu parler. Vous serez tous d'accord, je pense, pour dire que les habitants sont des acteurs majeurs dans la réussite des actions déployées et qu'ils sont d'ailleurs les premiers concernés par les engagements pris. L'outil doit donc s'adresser en priorité à eux. Sur la propreté, vous comptez sur eux pour faire les signalements sur une application mise en place par la Ville. Combien d'habitants des Quartiers Politique de la Ville connaissent et utilisent l'application TellMyCity ? C'est un peu comme si on lançait une partie de jeu sans expliquer le mode d'emploi. Ça ne peut pas fonctionner correctement dans ces conditions. Vous allez me répondre, les conseillers citoyens ont été associés, ils ont participé à la démarche. Il y a eu des diagnostics qui ont été faits. Je ne sais pas si vous serez d'accord ou pas qu'associer les conseillers citoyens, c'est bien, mais c'est insuffisant pour considérer que les habitants ont été impliqués. Beaucoup ne les connaissent même pas. Pour nous, cet outil doit être un outil de proximité, être partagé sur le terrain. Il doit y avoir un dialogue continu, transparent avec les habitants pour qu'ils se sentent à nouveau considérés, respectés et pour leur donner envie de s'impliquer davantage pour leur quartier. C'est l'occasion peut-être de remettre sur la table une proposition que nous avons faite dans notre programme électoral et qui consistait à instaurer une brigade verte pour sensibiliser les habitants sur le respect de l'environnement, les informer des différents modes de collecte de déchets, faire de la pédagogie, de la prévention contre les nuisibles et prévenir rapidement la mairie en cas de dysfonctionnements constatés.

Ensuite, dans la convention, vous proposez des indicateurs de performance pour mesurer les actions mises en place. On apprécie, mais le taux de satisfaction des habitants n'est pas repris comme un indicateur de performance. On est plutôt sur des indicateurs quantitatifs, le nombre d'actions réalisées. Le respect des délais n'est pas non plus repris comme indicateur. Pourtant, la réactivité est indispensable si on veut remédier au sentiment d'exaspération souvent décrit par les habitants. Sur ce point, on salue les engagements qui sont pris par la MEL et par la ville pour agir dans des délais plafond assez rapidement. Où sont les engagements de Vilogia ? On connaît tous les attentes des habitants auprès des bailleurs. On a bien vu qu'il y avait des pétitions qui reviennent régulièrement pour un meilleur entretien des résidences. L'amélioration du cadre de vie dépend en très grande partie des actions de Vilogia et de sa réactivité. Pourquoi ce document ne fait pas mention d'engagement un peu plus fort de la part de Vilogia ? Je me suis posé une question en lisant le document. Vilogia prétexte dépendre de ses prestataires pour les délais, donc il ne peut pas s'engager. Pourquoi AISE ne fait pas partie des prestataires de Vilogia ? Par sa proximité, ils pourraient probablement être bien plus efficaces et plus proches des habitants. Pour conclure, ce document propose de bonnes mesures, il est bien construit, mais les conditions de sa réussite dépendent d'une bien plus forte communication et implication des habitants pour leur faire connaître les règles et leur donner envie de les appliquer. D'autre part, il faut des mesures plus contraignantes vis-à-vis de Vilogia pour résoudre les dysfonctionnements dans des délais acceptables pour les habitants.

**M. Francis VERCAMER, Maire :** Mme Chouia a demandé la parole.

**Mme Karima CHOUIA :** Je vais reprendre des éléments qui ont été dits. On sait tous que le gros point noir de gestion de sites, c'est la gestion des dépôts sauvages et des déchets. Outre que c'est source de pollution de sols, des eaux, de l'air et de dégradation du cadre de vie, c'est le plus gros problème à traiter en priorité. Personne n'a de recette magique. Mais c'est vraiment le sujet d'importance qui doit être relevé dans cette convention et qui présente une vraie source de danger pour les habitants, les incendies, les blessures, les intoxications éventuelles, etc. Ce que les Hémois attendent quand ça se produit au sein des quartiers, c'est de la réactivité.

Parfois, on sait aussi que plus on va laisser en dépôt sauvage, plus ça va donner envie à d'autres de venir entasser autre chose à côté ou de rajouter aussi ses propres sacs et déchets. Et je rejoins un peu l'utilisation de TellMyCity. Je questionne le fait que ce soit connu de tous. C'est un outil qui est très intéressant, lié à la ville. Mais quel est le lien fait avec Vilogia pour ce qui concerne sa partie ? Parce qu'on sait aussi que quand c'est la ville, je l'ai déjà utilisé ou j'ai déjà signalé, les choses se sont faites très rapidement. Mais quand c'est sur le domaine et des parcelles qui concernent Vilogia ou dans des sites qui sont gérés par Vilogia, ce n'est pas fait aussi rapidement. Tout ce qu'on voit, c'est de se dire que ces déchets sont là et que la ville ne fait pas. Et c'est un vrai impact sur le cadre de vie. Je pense que c'est vraiment sur ça qu'il faut insister avec Vilogia et peut-être définir une délimitation ou trouver une solution. Alors pourquoi pas de qui fait quoi, dans quel délai et comment on rétrocède les choses les uns avec les autres pour vraiment améliorer ce cadre de vie ?

**M. Francis VERCAMER, Maire :** M. Sibille.

**M. Philippe SIBILLE :** Mme Louchart et Mme Chouia, on se rejoint sur un point, c'est que c'est compliqué. Il faudrait quand même rappeler sur le quartier, parce que je crois que les dépôts sauvages il y en a sur la ville, mais on les vit plus particulièrement malheureusement sur le quartier de la Lionderie où nous avons eu Mme Louchart, l'occasion dans une autre instance, d'évoquer d'ailleurs cette situation particulière. Il s'agit aussi d'un autre bailleur qui est le bailleur solidaire Solidarité Habitat, un bailleur très social qui est en convention avec Vilogia pour lesquels nous avons aujourd'hui des difficultés peut-être à mobiliser, même parfois sur le relogement. Je ne le cache pas. Mais néanmoins, sur ce qui concerne la propreté de ce quartier-là, il y a quand même une sensibilisation des habitants qui n'ont de cesse, je pense, au niveau du cabinet du maire ou sur la mairie en général, de venir montrer leur mécontentement. Il y a des réactivités et vous l'avez dit, Mme Chouia, de la commune, peut-être même au-delà de ses devoirs par rapport à un bailleur comme Vilogia. J'ai quelques fiches Action ici. Je ne vais pas vous faire l'affront d'en reparler. Vous avez raison par rapport à Vilogia, quand je vois l'intervention de la ville de Hem, si on parle de la sécurité que vous avez évoquée, je vois au moins une dizaine d'actions : mises en place d'une cellule de veille, de cellules de veille sécurité, des médiations sociales de la ville. Où après, en comparaison de Vilogia, on a amené la médiation sociale du bailleur, amélioration de l'éclairage du hall d'entrée sur la sécurité. Je parlais de la sécurité. J'ai évoqué la propreté. C'est vrai qu'à chaque fois, on trouve des situations un peu particulières. Néanmoins, vous évoquez aussi la participation des habitants. Elle ne se fait peut-être pas de façon institutionnelle, comme vous le dites, Mme Louchart, sur les réunions bien particulières. Mais je crois que les habitants, au-delà de TellMyCity, se manifestent dans les différents services de la commune ou auprès des élus pour montrer effectivement l'intérêt de la propreté et de l'environnement nécessaires pour un cadre de vie dynamique et plus enrichissant. Mais aujourd'hui, force est de constater qu'au-delà de cette sensibilisation, il est difficile de faire comprendre aux habitants qu'il faut avoir une forme de discipline, de gestion des déchets de chacune et chacun. Il y a des actions de mes collègues ici, sur comment mieux gérer aujourd'hui les déchets en général ? C'est un vaste sujet pour lequel je n'ai pas toutes les réponses.

Néanmoins, sur cette participation des habitants, comme vous le dites et vous le contestez, Mme Louchart, je vous rejoins. En partie parce que, je vous le répète, nous sommes à l'écoute au quotidien des remarques qui sont remontées. Nous pourchassons parfois même, les mécréants qui font des dépôts sauvages, Mme Chouia et vous le savez, sur différents quartiers de la commune d'ailleurs. N'en déplaise à ceux qui sont contre les caméras de vidéoprotection, mais ça nous a permis de situer ou de repérer des gens, peut-être des citoyens, qui sont des malandrins, je l'entends dire sur le côté oui, qui abusent de situations en pensant qu'ils ne seront pas repérés, voire punis. Je vous recommande, Mme Louchart, d'être attentive comme vous l'êtes sur le terrain, d'essayer de sensibiliser aussi les habitants sur cette qualité, sur la propreté. Si vous avez d'autres idées à nous soumettre, je pense que nous serions preneurs. C'est vrai que c'est assez compliqué aujourd'hui. Il y a quand même différentes cellules de dysfonctionnement techniques qui existent, dont une qui fonctionne avec le bailleur Vilogia et croyez-moi que la ville y participe. On n'épargne pas non plus le bailleur sur nos recommandations. Le maire, le premier, n'hésite pas dans certaines réunions à les tancer pour leur rappeler leurs devoirs et obligations par rapport à leur statut de bailleur social.



**M. Francis VERCAMER, Maire :** Merci M. Sibille. Je voulais rajouter quelques informations par rapport à ce que vous avez dit. Je précise que depuis le début février, nous avons mis en place un groupement de partenariat opérationnel qui réunit le bailleur Vilogia, Soliha qui est le gestionnaire, la ville, la MEL, la police municipale et la police nationale pour mieux appréhender la gestion transitoire. Ce groupe de partenariat opérationnel a comme objectif de traiter des sujets tels que les déchets, les dépôts sauvages, les voitures ventouses, la mécanique sauvage, les trafics, les violences envers les entreprises qui viennent travailler. Malheureusement, nous subissons ça aussi. Il y a aussi parfois du trafic ou d'autres choses qui peuvent arriver. Ça vient de démarrer début février. Laissons ce groupe opérationnel se développer en espérant que ça puisse avoir des effets auprès de la population parce que c'est aussi la médiation, de l'action quotidienne. Effectivement, comme le dit Philippe Sibille et tous les intervenants, c'est un sujet difficile sur lequel on a peu de prise parce qu'on ne peut pas avoir en permanence quelqu'un qui surveille. Donc, on ne fait que nettoyer en espérant que ça puisse s'améliorer dans les temps futurs. Evidemment, ces populations qui restent dans des maisons ou une partie de leurs voisins sont murés, créent un sentiment d'insécurité et des difficultés sociales lourdes amplifiées par ce sentiment d'insécurité. Ça pèse sur le moral de ces familles et ce n'est pas la peine de rajouter des difficultés. Nous devons œuvrer tous ensemble pour y arriver. Ce n'est pas un sujet facile. Je sais que les bailleurs sociaux se creusent la tête pour pouvoir traiter ça le plus rapidement et le plus efficacement possible. On est à leur disposition pour travailler avec eux sur le sujet. Je propose de passer au vote de la délibération. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ?

*A l'unanimité, les élus approuvent la signature de la convention de gestion de site NPRU LIONDERIE - TROIS BAUDETS*

## **8. PROGRAMMATIONS ANNUELLES CONTRACTUELLES POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRAT DE VILLE 2022**

On va passer la délibération suivante présentée par Fatima Karrad, sur la Politique de la Ville.

**Mme Fatima KARRAD :** Il s'agit de la programmation financière du contrat de ville 2022. Elle reprend toutes les actions qui concourent à développer les quartiers prioritaires de la ville. Les actions sont listées dans cette programmation et réparties en cinq axes distincts.

- Axe 1 : Qualité de l'habitat, cadre de vie et renouvellement urbain. Pour ce premier axe, nous restons sur la même continuité que la programmation 2021 avec deux actions autour de l'insertion sociale, l'une portée par le centre social 3 villes et l'autre par la ville.
- Axe 2 : Favoriser la création d'activités et faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus en difficulté. Quatre axes renouvelés qui fonctionnent plutôt bien. D'abord, le chantier d'insertion Aise, les ateliers d'Ordinat'Hem en direction des demandeurs d'emploi, les ateliers renforcés de la Mission locale spécifiquement dirigés vers les décrocheurs primo-arrivants, ainsi que le dispositif Cité Lab, facilitant l'accès à un accompagnement à la création d'entreprise.
- Axe 3 : Solidarité et lutte contre les divisions sociales. Pour ce troisième axe, six actions différentes, dont une nouvelle action portée par le centre social Saint-Exupéry qui s'intitule « Participer à la dynamique sociale et éducative du quartier ». Pour le reste, il y a du soutien scolaire avec l'association Tremplin, les actions jeunesse menées dans les quartiers QPV portées par l'association Horizon neuf, les centres sociaux et la Ville. Pour finir, la fête des égalités portée par les centres sociaux tous les ans, à tour de rôle.
- Axe 4 : Équité d'accès aux droits et aux ressources collectives. L'Axe 4 est le plus important avec 19 actions distinctes, dont deux nouvelles. Une nouvelle action d'apprentissage par la réparation de vélo avec l'association Busabiciou qui intervient sur le marché de Hem, et une nouvelle action avec la Maison de l'eau pour développer des balades nature dans un cadre de développement urbain. On trouve bien sûr dans cet axe les permanences du SIAVIC, les actions de prévention de citoyenneté « VVV », portées par la ville et les associations, l'action du Syndicat des pêcheurs de Roubaix, les Ateliers de l'aventure et l'action Demos.



- Axe 5 : santé, comprend trois actions portées par les deux centres sociaux et la ville. Les actions autour de la santé, la sensibilisation aux addictions, écrans, alcool, tabac, à l'hygiène alimentaire et au protoxyde d'azote. Dans cette programmation, vous trouverez également trois autres lignes, un axe transversal qui est l'ingénierie portée par la Ville, une action de sécurité routière également portée par la Ville et une section d'investissement. Là, il s'agit de l'équipement et du mobilier du multiaccueil de l'espace Saint-Exupéry. Cette programmation se chiffre à 2 905 188 €. Cette délibération va permettre à chaque action inscrite de valider le fait que la part de la ville soit doublée par une part demandée, soit à l'État, soit à la Région. Car c'est la logique du dispositif du contrat de ville : 1 € de la ville en contrat ville donne droit à 1 € de l'État et ou à la région. Enfin, par cette délibération, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal.

1. d'adopter le principe et les orientations des différentes actions proposées dans le cadre du contrat de ville
2. D'adopter le principe d'un financement de la fraction intitulée « part ville » correspondant aux actions de chacune des associations retenues par la ville.
3. D'autoriser M. le Maire à signer les conventions financières avec chacune des associations dont les actions ont été retenues.
4. D'autoriser M. le Maire à percevoir et encaisser les recettes liées au contrat ville.

**M. Francis VERCAMER, Maire :** Mme Chouia.

**Mme Karima CHOUIA :** Je voulais profiter de la délibération. En contexte préélectoral, on entend beaucoup de choses pour remercier finalement les acteurs du quotidien qui font vivre les quartiers. À Hem, les quartiers populaires sont remplis d'énergie, d'habitants et d'associations qui sont engagés et mobilisés tous les jours pour les autres et pour l'intérêt général. J'avais envie de mettre ça en lumière. Ils donnent pour la ville, ils essaient d'agir fortement pour faire vivre l'esprit de solidarité qui nous est tous cher. Ce fourmillement est bien loin de l'image que certains ont envie de donner en caricaturant des quartiers populaires. On peut entendre parfois parler de zones de non-France et je ne partage pas du tout ça. Là où certains veulent diviser, on voit aussi que dans les quartiers, il est possible de faire plus d'unité et plus de solidarité et plus de services publics. Je voudrais aussi rappeler que la Politique de la Ville est une politique de réparation, de rattrapage, là où les inégalités frappent brutalement, notamment les jeunes. Aujourd'hui, en France, il faut six générations pour sortir de la pauvreté, selon l'OCDE. C'est toute l'importance de mettre l'action là où il y a le besoin. À l'heure où il y a un emploi pour treize chômeurs, où les CDD deviennent rares, où l'on parle de rendre payant l'accès à l'enseignement supérieur, où trouver un appartement, payer son loyer, remplir son assiette devient la croix et la bannière, je n'avais pas envie de stigmatiser la jeunesse et la vie des quartiers.

**M. Francis VERCAMER, Maire :** Mme Louchart.

**Mme Mathilde LOUCHART :** Globalement, le contrat de ville s'inscrit dans la continuité de l'ancien. On va voter pour, mais puisqu'on parle du contrat de ville, c'est l'occasion d'échanger sur ce sujet. J'en profite pour pointer certains enjeux qui, selon nous, mériteraient d'être renforcés ou sur lesquels la ville pourrait mobiliser son droit commun. Il y a déjà des choses qui sont faites dans la Politique de la Ville. C'est parce qu'on a de gros besoins qu'on a besoin de faire encore plus. Sur le logement, déjà parce que les logements dans les quartiers Politiques de la Ville sont vieillissants. Ils ne sont plus aux normes de performance actuelles et les habitants ne sont pas toujours bien renseignés sur la façon de s'y prendre et comment financer les travaux de réparation. Il y a un accompagnement +++ à réfléchir sur ces thématiques-là. Ensuite, il y a le parcours éducatif des jeunes parce que c'est un sujet. Les inégalités de destins se renforcent dans notre pays selon l'endroit où l'on vit, selon la famille, l'école fréquentée. Les conditions de réussite ne sont pas les mêmes. Cet enjeu est quand même très présent à Hem avec des écoles ou des secteurs qui manquent de mixité. Ce sujet mérite une attention particulière et peut-être des moyens supplémentaires dès le plus jeune âge. Pas forcément seulement au collège. J'en profite puisqu'on parle d'éducation et d'école. C'est un sujet d'actualité. On a échangé rapidement avec Monsieur Sibille. Je pense que dans des moments compliqués comme celui qu'on traverse actuellement avec la guerre en Ukraine, ça pourrait sans doute être pertinent de réfléchir à comment mettre en place dans les écoles des temps

d'écoute et de libération de la parole pour les enfants. Parce qu'on le voit actuellement, ils sont envahis d'informations anxieuses qu'ils ne savent pas traiter. Et c'est difficile aussi pour les familles de trouver des mots, des mots simples, des mots rassurants pour toutes ces choses. Parfois, certaines familles ou certains professeurs n'ont pas forcément les mots qu'il faudrait. Je voulais profiter du sujet pour dire que ça me semble pertinent d'essayer de réfléchir à comment faire parler les enfants sur ces sujets-là. Enfin, par rapport aux discussions qu'on vient d'avoir sur la convention de gestion de site, ça peut être important aussi dans le contrat de ville d'insister un petit peu plus sur des actions qui visent à effacer ce sentiment d'abandon des habitants dans ces quartiers et de mettre plus d'accent sur le lien qui doit être renforcé pour assurer une proximité et une écoute plus dynamique de leur problématique.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** Fatima veut répondre.

**Mme Fatima KARRAD :** J'ai envie de dire que je suis en partie d'accord avec Mme Louchart parce qu'on a toujours envie d'en faire plus, bien sûr. Je remercie Karima aussi d'avoir souligné l'énergie parce que j'étais un peu chagrinée par rapport à l'autre délibération où on parlait comme d'habitude « Pas de concertation, pas de mobilisation ». Quand on voit l'énergie dépensée par les acteurs sociaux sur le terrain, quand on voit, même au niveau des élus, pour les concertations, on fait du porte-à-porte. Les acteurs sociaux utilisent aujourd'hui les moyens de communication plus que jamais. On ne baisse pas les bras parce qu'ils sont vraiment géniaux, les acteurs sociaux sur le terrain. Mais c'est très difficile. Le Covid est passé par là. Il y a d'autres choses qui viennent compliquer la situation. On sait que ce sera encore plus compliqué et même si on a envie de faire plus, on est là pour faire tous ensemble. Je suis d'accord avec vous, on peut toujours faire plus. C'est ce qu'on essaie de faire, et en même temps, il faut essayer de penser à toutes les personnes qui dépensent autant d'énergie et d'intérêt pour ces situations très difficiles.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** Plein de demandes. Fabienne Lepers puis Philippe Sibille et Saïd Laouadi.

**Mme Fabienne LEPERS :** Concernant la mixité dans les écoles, vous savez qu'il y a une carte scolaire que l'on respecte. Concernant les dérogations, nous sommes également très vigilants et vraiment nous veillons à ce qu'il y ait vraiment une mixité sociale dans les écoles de la ville. Concernant le parcours éducatif, je ne suis pas d'accord avec vous, Mme Louchart. Il y a le dispositif de réussite éducative qui est mis en place, qui concerne les enfants de 3 à 16 ans. En 2021, 90 enfants ont été suivis dans le cadre du dispositif. Nous allons étendre l'action aux 16-18 ans. C'était dans le cadre du plan de relance. Nous avons renouvelé cette action parce qu'elle fonctionne très bien. Nous travaillons beaucoup avec le tissu associatif, mais aussi sur le soutien scolaire, avec le Tremplin, et avec les deux centres sociaux. Je trouve que vous exagérez.

**M. Philippe SIBILLE :** Concernant l'intervention de Mme Karrad, je voudrais rajouter modestement qu'on retrouve dans le rapport sur les actions de développement social urbain, que l'on en fait tous les ans, j'ai le rapport de 2020. On essaye d'ailleurs, par rapport à cette politique du contrat de ville, de faire les mêmes axes et sur les actions menées, c'est-à-dire de concrétiser ce qui s'est fait. On y voit d'ailleurs tout l'intérêt de ce que disait Mme Chouia sur l'implication des associations et des acteurs sur notre commune. Je vous conseille, mais vous l'avez déjà dans vos documents, de vous y référer. C'est un élément important de cette politique de la ville. Ce rapport sur les actions de développement social urbain est quand même très significatif et vient au-delà de cette programmation financière, de cette délibération, il vient anecdoter, mais avec des éléments repris par différents services qui viennent alimenter ce rapport de développement social urbain. Je vous conseille vraiment d'y rejeter un œil. Vous pourrez peut-être avoir des réponses à vos interrogations. Je dis cela pour Mme Louchart, on peut le voir ensemble dans une autre instance, mais ça corrobore les propos de Mme Chouia. Aujourd'hui, il n'y a pas de quartiers délaissés ou stigmatisés.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** Saïd Laouadi.

**M. Saïd LAOUADI :** Puisqu'on parle du contrat de ville et du travail en partenariat, je voulais mettre en avant le partenariat exemplaire qui a été mis à l'initiative des équipes suivies par Philippe Sibille, puisque c'est le CCAS qui est à l'initiative et qui réunit l'ensemble des forces vives de la commune. En tant que président du GIP Agire le partenariat en plus avec le Pôle emploi. Parce que quand on dit « situation de services de proximité », je rappelle quand même

que dans les quartiers, on a l'UTPAS, on a Vilogia encore sur place, il y a le Pôle emploi. Tout ça grâce à eux d'ailleurs, et un tas d'associations qui viennent en plus enrichir notre commune. Et les résultats quand même sur le QPV, ça fera plaisir à Fatima, sont de moins 13 % en une année au niveau du chômage. Je m'en félicite. Mettre en avant que c'est un travail commun avec un ensemble de partenaires qui sont autour de la table et je le dois encore à M. Sibille et je le remercie.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** Je ne vois plus de main qui se lève. Quelques mots pour vous dire que sur le site IDelibre, vous avez la liste des élus réputés non-votants parce que membres des associations qui sont concernées par la délibération. Je voulais vous le rappeler. Deuxième chose. Je pense qu'effectivement les financements des associations ou les bénévoles sont extrêmement présents depuis de longues années sur ces thématiques. D'abord, ils doivent être remerciés. Vous avez raison, Mme Chouia, c'est un vrai sacerdoce d'accompagner ces familles. Je pense aux Restos du cœur, à toutes ces structures, centres sociaux, etc. structures associatives locales, équipes publiques. On parle UTPAS ou bien évidemment de Pôle emploi, ce sont des fonctionnaires, mais aussi des gens qui sont dans les quartiers, qui subissent parfois les foudres des habitants. Il faut aussi se le dire parfois. On parlait tout à l'heure de menaces parfois. Je sais que plusieurs fois j'ai dû intervenir, ou moi ou des élus de la ville pour rassurer les personnes œuvrant dans ces quartiers qui ne sont malheureusement pas toujours remerciées des actions qu'elles mènent, qu'elles soient d'ailleurs associatives ou publiques. Je voudrais dire à Mme Louchart qu'il faut persévérer. C'est vrai que les actions, ça fait longtemps qu'elles durent. On ne règle pas la pauvreté en un claquement de doigts. Ce sont des actions de très long terme, d'accompagnement des familles. En plus, avec un vieillissement et donc une évolution des familles et donc des nouveaux qui arrivent, des anciens et des familles nouvelles qui arrivent et des enfants qui grandissent et qui malheureusement sont dans un milieu parfois pas propice à la sérénité. C'est vraiment compliqué, et c'est pour ça qu'on a besoin de la longévité des actions auprès de nos populations. Fabienne Lepers a raison. Le DRE, dispositif de réussite éducative, est vraiment un dispositif individuel qui traite les situations des familles des enfants. Ce dispositif est accompagné. Je vois que Philippe Sibille hoche la tête. Il sait ce que je vais dire, il est accompagné par toutes les équipes, qu'elles soient de la ville, du département, de l'État ou d'autres, pour les accompagner parce qu'on traite la totalité de la famille pour essayer de les sortir de leurs difficultés. C'est un travail de fourmi qui avance doucement, qui est parfois difficile parce que malheureusement, parfois, les gens retombent dans la difficulté pour des questions diverses. Je ne m'étalerai pas dessus. Ce sont des sujets qui ne sont pas faciles. Je félicite tous ces gens, ces bénévoles, ces gens qui donnent de leur vie professionnelle pour les sortir de leurs difficultés.

Dernier point : c'est vrai, Mme Louchart, il faut aussi dans ces temps où la crise politique suite à la crise sanitaire, la guerre en Ukraine fait peur. Il y a des gens dans les quartiers qui demandent des pilules, des cachets d'iode par crainte d'une guerre nucléaire. Vous voyez dans quel niveau de stress on se trouve, et malheureusement beaucoup de gens diffusent des messages alarmistes, créent un sentiment d'insécurité complémentaire, créent du stress et qui ne vont pas dans le sens de l'amélioration de la situation de ces familles parce que ça rajoute à la difficulté sociale qu'elles ont. Malheureusement vous savez comme moi que l'intervention en milieu scolaire, ce n'est pas du domaine de la ville, mais de l'éducation nationale. Quand vous voyez par exemple que quand on fait une classe découverte, on n'arrive pas à faire partir une classe parce que l'enseignant n'a pas envie de partir avec, vous voyez jusqu'où ça va. On a beaucoup de mal à faire parfois passer des messages auprès d'enseignants ou auprès de l'Éducation nationale qui est maître dans le milieu et dans le temps scolaire. C'est comme ça que ça fonctionne. On peut intervenir dans le péri ou dans les freins scolaires. On peut éventuellement le faire, mais pas dans le milieu scolaire malheureusement. Je vous propose de passer au vote de cette délibération. Ceux qui sont des intéressés, c'est-à-dire les conseillers municipaux qui sont administrateurs de ces associations ou éventuellement salariés s'il y en avait, bien sûr, vous ne votez pas. Je propose de passer au vote. Qui est pour ? Qui est contre ? Abstention ? C'est l'unanimité de ceux qui ont pu voter.

*A l'unanimité, les élus approuvent les programmations annuelles contractuelles politique de la ville - Contrat de ville 2022*

## 9. DESAFFECTATION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY

## 10. NOUVELLE ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY - CHANGEMENT DE SITUATION ADMINISTRATIVE

Je passe la parole à Fabienne Lepers. Délibérations 9 et 10 présentées simultanément.

**Mme Fabienne LEPERS :** Ce sont deux délibérations purement administratives. La première concerne l'école Jules-Ferry, l'école actuelle, et il s'agit de solliciter de Monsieur le Préfet la désaffectation définitive de l'école Jules-Ferry et des deux logements de fonction suite au transfert de l'établissement dans ses nouveaux locaux près de l'école La Fontaine. Concernant la seconde délibération, il s'agit de la nouvelle école Jules-Ferry. Il s'agit d'acter l'adresse administrative. Elle se situera au 16, rue du Maréchal-Foch et après concertation avec les parents et les enseignants, ils ont souhaité garder le nom de La Fontaine pour la maternelle et pour Jules-Ferry, Jules-Ferry donc d'acter vraiment le maintien des deux noms à l'identique.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** M. Dupont.

**M. Jacques DUPONT :** Je souhaitais intervenir sur ces deux délibérations pour deux petites choses. La première, c'était pour vous remercier d'avoir enfin programmé une commission en mars sur l'avenir de l'actuelle école Jules-Ferry. J'avais maintes fois proposé de joindre nos énergies pour réfléchir ensemble à l'opportunité de fournir à tous les Hémois le collaboratif, inventif et attractif qu'ils attendent. J'espère que ce sera l'occasion donc je vous remercie. La deuxième chose est plus importante finalement, c'est sur le fond cette délibération des bâtiments de l'Éducation nationale. Ce serait méconnaître le quotidien de nos enseignants et en particulier de nos chefs d'établissement si nous sous-estimions l'importance du maintien des locaux de l'inspection départementale à Hem. C'est un sujet qui participe à la qualité des services publics dont on parlait tout à l'heure, que nous devons à tous les Hémois. Je sais que des démarches en ce sens avaient été tentées il y a quelque temps. Je souhaite que votre volonté de maintenir ces bureaux sur notre ville soit toujours intacte et que vous fassiez les efforts qui seront cette fois couronnés de succès pour qu'on puisse garder ces bureaux sur notre ville.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** Tu veux intervenir, Fabienne ?

**Mme Fabienne LEPERS :** C'est vrai qu'on veut garder l'inspection à Hem bien sûr, on agit dans ce sens-là.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** Monsieur Nys ?

**M. Pascal NYS :** Il n'a jamais été question de demander à l'inspection de partir dans une autre ville. C'est une vue d'esprit. Il n'en a jamais été question, ni de près ni de loin, de proposer à l'inspection d'aller autre part. Éventuellement, on leur propose d'autres locaux qui peuvent être aussi bien adaptés que ce qu'ils ont aujourd'hui. Mais l'objectif a toujours été de les conserver sur notre ville. Bien entendu

**M. Jacques DUPONT :** Au moment où on se parle, ils sont dans l'expectative. C'est pour ça que je me permets d'intervenir.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** M. Dupont, vous qui soutenez le gouvernement actuel, vous auriez pu à l'époque où le gouvernement voulait les mettre à Roubaix, à l'école Brossolette, intervenir auprès du ministre de l'Intérieur. Je l'ai fait, j'ai écrit. Il m'a téléphoné gentiment. Il était ministre à l'époque des Finances, enfin des Budgets, des comptes publics, et il m'a téléphoné gentiment en me disant : « écoute, on demande de faire des économies. Le préfet a souhaité regrouper les IEM de Roubaix parce qu'on fait partie des IEM de Roubaix. Nous, c'est Roubaix-Hem à l'école Brossolette, je ne peux pas m'y opposer puisque c'est une demande du gouvernement en la matière. Et donc, elle devait aller à Roubaix, à Brossolette. On a tous les courriers. Nous avons contesté et proposé une autre implantation tout aussi diligente, refusée par la DRFIP à l'époque, la direction des finances publiques. Tout ça, c'est sous le gouvernement de Monsieur Macron. Je dis ça par ce que vous êtes le représentant, puisque vous le dites chaque fois. On s'est battu contre ce sujet-là. Comme par hasard, on a reçu un courrier juste avant l'élection en disant qu'on ne peut pas le mettre à Brossolette parce qu'il n'y a pas assez de place. Il faudrait que vous retrouviez une autre place. On en a trouvé une, puisqu'on est en train de discuter avec eux pour les garder à Hem, et les mettre ailleurs. Comme ce n'est pas encore signé, je ne voudrais pas encore le dire pour éviter qu'il y ait des gens bien intentionnés

qui viennent perturber la négociation que nous avons avec l'État sur le sujet. Je vous propose de passer au vote de ces deux délibérations. Qui est pour ? Contre ? Abstention. Les deux sont donc votées à l'unanimité.

*A l'unanimité, les élus approuvent la désaffectation de l'école élémentaire Jules Ferry et la Nouvelle école élémentaire Jules Ferry - changement de situation administrative*

## **16. BILAN DE LA TROISIEME PHASE DE CONCERTATION DE LA TRIBONNERIE**

### **2**

Nous avons la concertation sur La Tribonnerie. Je vous rappelle que cette délibération normalement n'était pas une compétence ville, mais cela a été demandé par les groupes de la minorité pour ne pas dire d'opposition. Donc j'ai accepté de mettre cette délibération aux débats de ce conseil alors que normalement on n'était pas obligé de le faire. Qui va prendre la parole sur cette délibération ? Je ne vais pas la présenter. C'est simplement le compte-rendu de la 3<sup>ème</sup> concertation qui a eu lieu sur La Tribonnerie. Laurent, tu voulais la présenter puisque c'est ton dossier.

**M. Laurent PASTOUR :** Cette délibération présente le bilan de la troisième concertation. Concertation difficile ayant démarré en 2015 puisqu'on a quand même eu quelques réunions de réflexion et je remonte un peu dans mes archives où on avait des semblants de scénarios dès 2006 sur cette zone AUDM qui est la seule zone à urbaniser sur la ville de Hem qui reste. Bilan 3<sup>ème</sup> phase de concertation, qu'on aurait dû théoriquement présenter après le conseil communautaire de décembre. Suite à une erreur matérielle, ça a été représenté à la MEL au dernier conseil du 25 février. On reprend dans cette délibération la synthèse de l'ensemble des contributions qui ont pu avoir lieu sur le site de la MEL ou contribution qui a pu avoir lieu dans les registres papier et avec les réponses de la MEL sur les différents points que les habitants ont pu écrire ou se prononcer. On est quand même sur une concertation qui a démarré officiellement depuis sept ans, sur La Tribonnerie 2. Lorsque l'on nous dit qu'on ne fait pas de concertation, je pense que la concertation menée sur La Tribonnerie 2 est quand même assez remarquable puisque, quand on regarde les schémas d'aménagement de 2015, j'ai tous les schémas d'aménagement : 2015, 2016, 2017 jusqu'au schéma d'aménagement aujourd'hui. La concertation a vraiment lieu puisque le schéma d'aménagement bouge énormément. À la dernière version, on est quand même passé de 11,8 hectares urbanisés à 9 hectares seulement et en prenant en compte énormément de points que les habitants ont pu signaler lors des trois phases de concertation. Vous avez tous vu les 25 pages de bilan de cette troisième phase de concertation avec les différentes réponses de la MEL.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** Mme Louchart avait levé la main. J'avais oublié de donner la parole aux porteurs de la délibération.

**Mme Mathilde LOUCHART :** Je vous remercie d'avoir présenté cette concertation au Conseil. Je tiens quand même à préciser que la demande n'était pas de présenter la délibération au Conseil, mais d'étudier le bilan de la concertation en commission pour voir sur quelles propositions on pouvait débattre et échanger et les intégrer ou non au projet. On a eu le bilan de concertation il y a quelques jours, il n'était plus possible de débattre de ces sujets. Je voulais le préciser parce que vous savez tous ce qu'on pense du projet et que ce n'était pas l'objet de ma demande. C'est très bien de pouvoir en parler. À la lecture du bilan, le moins qu'on puisse dire, c'est que c'est vrai que ce sujet suscite beaucoup d'intérêt. Il y a eu beaucoup de contributions du public et ça dépasse même l'échelle de notre ville. Le projet est en train de devenir le symbole d'un urbanisme dont on ne veut plus, l'étalement urbain sur des terres agricoles, dans des secteurs non desservis par les transports en commun. Mais malgré l'opposition massive que vous rencontrez, le bilan ne retient finalement en majorité que des éléments qui vont dans le sens du projet que vous souhaitez. On peut le dire, la grande majorité des contributions retenues ont été proposées par des élus qui sont dans cette salle de la majorité. J'ai regardé les arguments, l'unique argument qui revient toujours en boucle pour rejeter toutes les contributions repose sur un besoin en logements pour maintenir un niveau de population suffisant pour le bon fonctionnement de la ville et l'épuisement des fonciers disponibles pour satisfaire ce besoin.



Ce bilan n'est pas sincère. C'est pourquoi nous allons voter contre si on vote pour ce bilan. Pas sincère parce que c'est faux de dire qu'il n'y a plus de foncier constructible sur la ville. Le plus important d'entre eux, c'est le foncier Damart, on en a déjà parlé et ce n'est pas parce que c'est un foncier porté par un porteur de projet privé, un opérateur privé, qu'on doit l'effacer de la carte. Il va pouvoir accueillir du logement et ces logements vont répondre aux besoins de la ville. D'autres fonciers sont actuellement en projet avec principalement des projets de construction de maisons individuelles. La question est : est-ce qu'on a réellement examiné la faisabilité de scénarios un peu plus denses sur ces projets pour mieux répondre à la demande de logements sur Hem ? Il n'est jamais trop tard tant que les travaux n'ont pas démarré. Rien n'est irréversible. D'autre part, nous l'avons déjà évoqué, c'est principalement l'offre en petits logements qui fait défaut à Hem. Donc, commencer par construire des petits logements adaptés aux personnes âgées permettrait sans doute de libérer des logements plus grands et de questionner ainsi le nombre de constructions à atteindre. Enfin, le bilan est lacunaire. Il ne répond pas aux questions dérangeantes, que ce soit sur les réglementations en matière de climat, sur les objectifs de zéro artificialisation nette, sur les possibilités de conditionner l'urbanisation du site à une offre de transports en commun, sur les difficultés de circulation très présentes, etc. On ne peut pas toutes les lister, mais le fait de regrouper toutes les questions entre elles et d'apporter une seule réponse a permis de noyer un peu le poisson et de ne répondre que de manière partielle.

Au-delà des désaccords profonds sur le bien-fondé de ce projet, il nous semble que ce n'est pas pertinent de demander à l'arrêter maintenant, avant même de connaître son évaluation environnementale. L'évaluation environnementale doit servir à nourrir le projet, à le faire évoluer pour limiter son impact sur l'environnement et, pour nous, de vouloir arrêter le projet avant la finalisation de ces études et la prise de connaissance qu'elle concerne, c'est trop tôt. Ça nous semble indispensable d'avoir ces éléments pour arrêter le projet parce qu'il y a peut-être certains ajustements qui devront encore être proposés. Pour toutes ces raisons, on va se prononcer contre l'approbation de ce plan de concertation.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** Mme Chouia.

**Mme Karima CHOUIA :** Je vais compléter ce qui vient d'être dit, sur la concertation. On dit toujours que beaucoup de concertations ont été faites, une grande participation citoyenne, etc. sauf que c'est surtout une affaire d'initiés, un public d'initiés ou de personnes prêtes à l'être qui participent aux réunions, aux ateliers, à des comités, etc. Toute une part de population se retrouve éloignée pour diverses raisons, parce que les modes de participation ne sont pas adaptés à ces publics-là, plutôt traditionnels. Puis j'ai constaté aussi dans cette délibération qu'on disait qu'un certain nombre de contributions n'avaient pas été prises en compte parce que mises sur les réseaux sociaux. Je pense que quand il y avait les présentations Facebook, etc., des personnes avaient réagi et de ce que j'ai lu, ça n'a pas été pris en compte parce que ce n'était pas prévu initialement dans le bilan de la concertation. Je trouve ça très dommage qu'on se prive d'une partie de population peut-être plus éloignée que les autres de ce genre de sujets. On aurait dû pouvoir s'adapter. La concertation est un vaste sujet. On voit que c'est revenu depuis le début du conseil municipal. Comment faire, co-construire, faire participer les habitants ? C'est une grande affaire et sur un sujet aussi important que le devenir de cette plaine, de cet endroit, ça mérite d'y mettre les moyens. Peut-être qu'on peut encore faire de la concertation en ayant un agent de proximité qui puisse se rendre pas qu'à La Tribonnerie 1 et juste aux alentours, mais finalement dans toute la ville pour questionner aussi peut-être les habitants sur le sujet. Et je voulais dire aussi que dans un contexte sur le sujet en lui-même, je me suis déjà longuement exprimée. Vous connaissez ma position et j'ai aussi dit un certain nombre de choses. Dans un contexte international sous tension comme on le connaît, avec des impacts à venir sur le quotidien de chacun et chacune, il m'apparaît nécessaire de revoir vraiment ce projet et d'y élargir la possibilité de ferme urbaine et d'agriculture paysanne. Parce que n'oublions pas que notre région et la métropole souffrent et qu'après quatre années de sécheresse, une saison climatique catastrophique en 2021, une baisse généralisée des ventes de légumes frais et des maraîchers moralement en bout de course, la filière maraîchère des Hauts-de-France est dans une situation de crise sans précédent suite au passage de la tempête Eunice, qui a provoqué de nombreux dégâts sur les exploitations. Je pense que nous avons intérêt à réfléchir à un autre projet sur le site.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** Qui veut encore s'exprimer sur le sujet ? Monsieur Malaizé.

**M. Jean-Adrien MALAIZE :** Ce sera très rapide au sujet de la concertation. Quand on a fait la réunion publique sur Facebook, on avait voulu l'étendre pour pouvoir aussi la diffuser sur YouTube, sur d'autres réseaux sociaux, où la MEL nous a restreints uniquement sur Facebook. Les prises en compte des commentaires n'étaient pas forcément gérées par nous non plus puisque c'était une concertation en lien avec la MEL.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** M. Dupont.

**M. Jacques DUPONT :** D'abord, je voulais dire par rapport à tout à l'heure que je ne représentais personne, mais que je me réjouissais qu'Emmanuel Macron ait posé sa candidature de candidat officiellement depuis quelques minutes. Je crois que les bienfaits de la nouvelle de cette candidature se ressentiront jusque dans la ville. Ce que je voulais dire sur ce débat sur La Tribonnerie, ça m'inspire une réflexion. Je pense sincèrement que votre mandat vous impose d'agir avec sincérité et transparence vis-à-vis des Hémois. Sur ce projet, j'ai peur que vous n'agissiez de telle sorte qu'on pourrait finir par en douter. Par exemple, comme l'a signalé Mathilde Louchart, on remarque que dans le bilan que vous présentez, les avis favorables au projet sont davantage pris en compte que les autres. J'ai des exemples où il y a des avis favorables qui ont été indiqués négativement plus de 30 fois et d'autres avis, notamment autour des ODD qui ont été mentionnées positivement plus de 30 fois et vous ne tenez pas compte de cet équilibre. Vous vous livrez à des conclusions sur le contexte environnemental, comme l'a dit également Mathilde Louchart, alors même que l'étude d'impact, qualité de l'air, hygrométrie, sécheresse, etc. n'est pas publiée, vous n'en avez pas connaissance. Ces éléments sont particulièrement sensibles. C'est un secteur qui a été classé en sécheresse et en catastrophe naturelle il n'y a pas si longtemps. Ensuite, vous nous expliquez que depuis deux ans, il n'y a eu aucune possibilité de construction sur la commune, à part La Tribonnerie, alors qu'en même temps, vous travaillez de façon active depuis octobre 2020 avec des promoteurs sans programme immobilier d'une surface de 17 000 mètres carrés, ce qui n'est pas négligeable juste à côté de La Tribonnerie. On sait tous que si votre projet Tribonnerie 2 ne figurait pas explicitement dans votre programme en 2020, c'est parce que vous saviez que les Hémois n'y sont pas favorables. Ce qu'on vous demande, c'est de les écouter. Vous ne pouvez pas dessaisir les Hémois des choix qu'ils manifestent pour la sauvegarde de leur cadre de vie. C'est pourtant un peu ce que vous faites.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** Quelques mots puisque je suis directement interpellé sur le sujet. Je vous rappelle quand même que quand vous dites « le bilan que vous présentez », je ne présente rien du tout. C'est le bilan qui a été présenté à la MEL par Gérard Caudron, en charge de l'aménagement. Ce n'est pas le bilan de Francis Vercamer. C'est la MEL qui a présenté, le service aménagement, je n'y suis pas. Ce n'est pas moi qui présente le bilan. Il y a un bilan qui a été présenté et si le travail n'a pas été bien fait, je le dirai à Gérard Caudron que mon groupe d'opposition estime que le travail n'a pas été bien fait. Je n'ai rien présenté du tout et si les éléments n'ont pas été pris, je n'y suis pour rien. J'aimerais avoir des faits précis de façon à pouvoir le dire à la MEL, qu'on estime qu'il manque des choses. J'entends aussi que beaucoup d'élus ici dans la salle se sont exprimés. Je dois dire que dans l'opposition à la zone, beaucoup d'élus de la liste de vos listes se sont beaucoup exprimés aussi. Ils ne sont pas élus. La démocratie est passée par là, mais ils sont tous de vos listes. Je peux vous citer les noms si vous voulez, mais il suffit de regarder vos listes présentées aux dernières municipales et vous verrez que la plupart de ces noms sont présents dans la concertation également. Vous avez raison, Mme Chouia c'est bien. Beaucoup d'initiés sont intervenus et beaucoup de gens sont intervenus selon un principe peut-être interventionniste politique en fonction des différents groupes dans lequel on est et assez peu de citoyens se sont exprimés, mis à part quelques riverains qui sont effectivement impactés directement et quelques personnes impliquées dans la politique environnementale des groupes politiques, environnementaux ou politiques. Je pense que l'approche des élections n'a pas été absente dans ce débat.

La concertation sert à reprendre un certain nombre de propositions, de remarques, de réserves de la population de façon à les prendre en compte. Vous remarquerez que notre délibération précise, je lis la dernière phrase : « M. le Maire propose au conseil municipal de prendre acte de la synthèse, d'inviter la MEL à intégrer autant que possible, lorsque celles-ci peuvent être retenues, les propositions avancées dans le cadre de la concertation, dans la poursuite de la

conception ». Donc on n'en rejette aucune. On dit simplement à la MEL, si les propositions peuvent être retenues parce qu'elles rentrent dans le cadre des politiques métropolitaines, parce qu'elles rentrent dans le cadre de besoins métropolitains, prenons-les, c'est ce qu'on dit. L'objet de la délibération n'est pas de dire qu'on est pour ou contre, on dit simplement : il y a des propositions, on propose que la MEL les prenne toutes. En tout cas, toutes celles qui sont conformes à la politique métropolitaine.

On ne vient pas donner un avis sur chaque demande. J'entends, Mme Louchart, que vous souhaitez plus de densité. Certes, ça fera plus de voitures parce qu'en même temps, vous voulez moins de voitures. Dans chaque intervention que vous avez faite, vous ou votre groupe, au sein de ce conseil municipal, vous avez dit qu'il y avait trop de logements avec 300, parce que ça fait 600 voitures. Vous voulez plus de densité, ça veut dire plus de voitures, il faut savoir ce que vous voulez. Donc si vous voulez plus de circulation, il faut mettre plus de densité. Mais nous, notre objectif, c'est de mettre 300 logements sur sept hectares sur cet espace réduit, donc avec un peu plus de densité, parce que c'est sur un neuf hectares et dans lequel nous voulons avoir des espaces de nature en ville, des espaces de promenade, des espaces de découverte, des espaces d'agrément qui vont être en grande partie sur la partie non constructible, mais également sur la partie urbanisable, de façon à ce que nous puissions avoir une multiplicité de logements différents, de petite taille, sûrement de moyenne taille, des logements adaptés éventuellement pour des personnes handicapées, pour des personnes vieillissantes, des logements collectifs, des logements en individuels, des logements sociaux qu'on appelle conventionnés, des logements en accession sociale, des logements en accession tout court à une multiplicité de logements.

J'entends que vous dites : vous allez faire la Tribonnerie alors que d'autres logements se construisent. C'est vrai. Sauf que tous les secteurs à construire sur Hem seront terminés quasiment en 2024. Après 2024, la ville d'Hem existera encore, il y aura encore des gens à Hem, des gens qui naîtront et encore des populations. Moi j'ai écouté cette semaine sur Europe 1 une discussion, je pense que c'est le ministre du Logement, mais je n'ai pas pu entendre qui c'était parce que j'ai pris le truc en cours de diffusion. Il manque en France 1 700 000 logements aujourd'hui. L'Insee a calculé qu'au rythme auquel on construit des logements aujourd'hui, dans dix ans, il manquera 2 millions de logements supplémentaires. Je voulais faire la remarque parce qu'aujourd'hui l'évolution de construction des logements est catastrophique, à tel point que l'État a sorti une aide au permis de construire, c'est-à-dire une prime au permis de construire de 1 500 € par permis de construire signé avant le 30 juin de façon à ce que des logements sortent parce qu'aujourd'hui la production de logements est catastrophique en France. On a énormément de mal logés. Il suffit de lire le dernier rapport de l'association de l'abbé Pierre. Énormément de gens qui attendent du logement. L'évolution démographique avec le vieillissement de la population, avec les lois qui sont très bien. Je ne critique pas les lois qui sont votées par le gouvernement d'Emmanuel Macron. Je pense que l'évolution sociétale est intéressante sur notamment la garde alternée, etc. Elles sont très bien ces lois, mais ça a un impact très fort sur le logement et d'ailleurs les études d'impact qui ont été créées, qui ont été écrites et qui ont été mises en annexe de ces lois à l'Assemblée nationale, démontrent que derrière, ça implique un certain nombre de services publics à développer et notamment, des logements. Mais pas que le logement, il y a plein d'autres choses qui sont à créer. On voit bien que ces lois, qui sont des lois sociales, qui évoluent, qui font évoluer notre société, ont un impact sur le reste de la société. C'est important.

Vous allez me dire : il y a la loi Climat. Elle n'interdit pas de construire. Elle dit simplement qu'il faut diviser par deux l'extension, l'urbanisation dans les dix prochaines années et un zéro artificialisation en 2050. Aujourd'hui, on souhaite urbaniser, ça va prendre plus de temps. Après, on n'aura plus de terrain, on ne risque pas d'urbaniser puisque tous les terrains sont agricoles, naturels ou protégés. Quand Mme Louchart, vous serez à ma place, peut-être dans dix ans, vous aurez plus de terrains pour construire. Je vous le dis simplement, je ne le souhaite pas. On a besoin de logements, on a aujourd'hui le dernier espace à construire, c'est celui-là, puisqu'il est prévu à la construction depuis plus de 40 ans. Il est en AUDM. Il était en NAD à l'époque, donc plus de 2001 et avant il était en zone à urbaniser avant qu'il y ait le PLU. La première chose que j'ai faite dans le PLU, qui a été votée en 2001 et j'étais maire à l'époque, j'ai divisé par deux la zone parce qu'au départ, toute la zone de La Tribonnerie jusqu'au CD6, était constructible. J'ai divisé par deux la zone et on est passé de 22 hectares à onze. On était à 11,8. Et la dernière constatation, Laurent l'a dit, on a encore réduit à neuf de façon à garder



encore plus d'espaces naturels et pouvoir bien sûr les aménager dans le sens naturel du terme, de façon à ce qu'ils soient profitables pour les habitants du secteur. Vous lisez les études d'impact, Laurent l'a rappelé la fois dernière, les agriculteurs du secteur souhaitent s'arrêter.

Aujourd'hui, ce terrain est quasiment inexploitable, difficile d'accès. Une partie des agriculteurs, à Forest-sur-Marque, ou ailleurs, doivent traverser la ville avec un tracteur, ils se font insulter, etc. Ils ne veulent plus traiter cet espace, surtout quand en plus ils sont proches des habitations avec les normes actuelles. Ils ne peuvent plus traiter à proximité des habitations et donc ils ont des cultures qui sont vouées à arrêter en exploitation ou à se recentrer sur d'autres exploitations. C'est un souci que nous avons également et pour lequel nous allons travailler. C'est pour ça que les espaces que nous avons prévus à côté, comme naturels, non pas agricoles, parce que ce sont des zones qui seront entretenues par la ville. Nous aurons besoin effectivement de ces grands espaces qui représentent une bonne dizaine d'hectares, ils devront être entretenus par la ville parce qu'il n'y aura bien sûr plus personne pour le faire. Mais c'est un choix. Vous savez, également, nous avons quelques zones humides que nous allons protéger, notamment pour alimenter les étangs qui se trouvent à La Tribonnerie. Elles sont classées zones humides. Elles sont d'ailleurs exclues des zones constructibles. Certaines zones humides différentes ont été repérées et des études d'impact sont actuellement en cours. Ces études vont nous définir exactement où sont les zones humides à la fois pour alimenter les étangs qui existent sur le secteur, mais également pour les protéger et pouvoir les valoriser dans leurs espaces naturels. Evidemment, si on trouve des zones humides dans les parties constructibles, elles seront valorisées et préservées de façon à éviter de les compenser. Vous savez que le principe de zones humides, c'est éviter, réduire, compenser. Et nous voulons éviter de les utiliser, donc nous allons les sanctuariser. Il y en a une qui a déjà été repérée au bord de la rue du Général-Leclerc, qui a été déjà indiquée dans les études que vous avez eues sur le site Internet. Voilà où on en est sur cette zone.

Aujourd'hui, on n'en est qu'à la concertation. On est encore loin de la réalisation des logements qui seront construits sur la Tribonnerie, si un jour elle sort. Parce que pour l'instant, ce n'est que de la supputation. De toute façon, ils sortiront bien après 2024 et bien après le PLU 3 en cours d'étude et d'analyse et de vote, de mise en œuvre bien après et surtout bien après les logements qui sont actuellement en cours de construction sur la ville qui je vous rappelle, ne sont pas suffisants pour maintenir la population en cours. Et d'ailleurs, vous le savez peut-être, nous avons failli fermer une classe à Victor-Hugo. C'est mon intervention auprès du DASEN avec Fabienne Lepers en visioconférence il y a un mois qui a gardé cette classe ouverte alors que ces classes devaient fermer. Mais nous avons maintenu en argumentant sur le fait que nous allons nous battre pour avoir des logements complémentaires sur le secteur et les familles nouvelles avec des enfants. Mais aujourd'hui, normalement, Victor Hugo devrait fermer une classe. Je pense que vous le savez, beaucoup d'entre vous ont été sollicités par la directrice sur le sujet. Elle avait très peur de fermer une classe sur le secteur.

La délibération n'est pas faite pour valider ou pas, simplement prendre acte du bilan de concertation et demander à la MEL de prendre en compte les propositions qui ont été faites. Qu'elles viennent de n'importe quel groupe, qu'elles viennent de n'importe quelle personne, du moment qu'elles rentrent dans les politiques publiques que la MEL avait bien développées en son sein. Voilà ce que je voulais vous dire en la matière et je vous propose de voter cette délibération si vous le voulez bien. Qui est pour ? Contre ? 28 Pour, 3 absentions, 2 contre.

*La majorité des élus (28 voix pour, 3 absentions ; 3 contre) approuve le bilan de la troisième phase de concertation de la Tribonnerie 2.*

## **18. MODERNISATION DE L'AEROPORT LILLE-LESQUIN - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Je vous propose de passer à la délibération suivante qui est la modernisation de l'aéroport de Lesquin. C'est toujours Laurent Pastour.

**M. Laurent PASTOUR :** Depuis le 10 janvier, il est possible de déposer un avis sur le registre de l'enquête publique concernant la modernisation de l'aéroport Lille-Lesquin. Le préfet du Nord a prolongé l'enquête publique jusqu'au 1<sup>er</sup> mars. Certes, on est le 3 mars, mais on a encore quinze jours après la date limite pour que les différents avis puissent être actés dans le dossier

d'enquête publique. Les différents avis au niveau des conseils municipaux, entre autres. C'est pour ça que nous passons cette délibération qui propose d'émettre un certain nombre de réserves sur ce projet de modernisation de l'aéroport Lille-Lesquin. Je vais les citer, il n'y en a pas beaucoup.

- Première réserve de la ville de Hem, c'est que sa conception, dans un contexte de transition climatique et énergétique, doit impérativement prendre en compte les exigences en matière de développement durable et d'évolution vers une aviation bas carbone.
- Deuxième réserve, le projet de modernisation doit s'inscrire en complémentarité avec les autres modes de transport, en particulier les transports ferroviaires. On demande qu'il n'y ait pas de trajets intérieurs aériens lorsqu'il existe une alternative en train de moins de 2 h 30 pour limiter le nombre d'avions au niveau de l'aéroport Lille-Lesquin.
- Troisième réserve, le projet doit préciser les mesures de compensation de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, qui sera forcément engendrée par l'augmentation du trafic.
- Quatrième réserve : toutes les dispositions doivent ainsi être prises afin de maintenir la qualité de la recharge de la nappe phréatique dans le périmètre de l'aire d'alimentation des champs captants du sud de Lille. Donc, c'est de faire en sorte, bien sûr, de préserver ces champs captants qui sont les seuls réservoirs d'eau potable pour la métropole lilloise.
- Autre réserve : le projet doit privilégier toutes les solutions permettant de limiter l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols. On est bien sûr sur la limitation de l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols. Eviter l'étalement de parking, comme c'est écrit dans le projet, plutôt des parkings en silo ou autres.
- Autre réserve : le projet de modernisation doit s'entendre comme une mise aux normes d'accueil et de sécurité du terminal et des installations aéroportuaires. C'est le but premier de ce projet d'agrandissement, enfin, de modernisation, c'est vraiment de mettre aux normes les installations existantes. Pour ceux qui prennent l'avion à Lille-Lesquin ils doivent s'apercevoir quand même que cet aéroport est vieillissant et absolument plus aux normes de sécurité ni aux normes environnementales.
- Avant-dernière réserve : limiter les nuisances sonores sur le site en instaurant un couvre-feu et en évitant les vols de nuit.
- Dernière réserve : l'accessibilité du projet d'aéroport modernisé doit intégrer des solutions d'accès par les transports en commun. On a parlé tout à l'heure du SDIT, c'est important de faire en sorte que cet aéroport puisse être accessible par les transports en commun pour limiter le recours à la voiture. Pour ceux qui prennent l'autoroute A1 le matin et le soir, c'est extrêmement compliqué en termes de circulation. Si on pouvait justement intégrer dans le SDIT des transports en commun de façon à ce que l'ensemble de la métropole lilloise puisse accéder à cet aéroport qui sera modernisé de façon à limiter les circulations de véhicules. Voilà donc l'ensemble des réserves que nous souhaitons voir acter dans l'enquête publique sur la modernisation de cet aéroport Lille-Lesquin.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** Mme Chouia.

**Mme Karima CHOUIA :** Ce projet de modernisation comporte plusieurs projets d'aménagement, censés mettre en conformité l'aéroport avec différentes normes de sécurité. Augmenter le nombre de destinations ou améliorer l'accueil et le transit des usagers. Certains aménagements semblent nécessaires pour être en conformité des nouvelles réglementations en vigueur, ce nouveau grand projet comporte quand même de nombreuses questions environnementales, de santé publique, de justice sociale et plus généralement de nuisances pour les collectivités environnantes et les habitants. J'aurais aimé que l'on fasse un avis défavorable pour la ville. Je partage un certain nombre de réserves. J'aurais été un peu plus loin et je vais vous dire en quoi. Mais je me dis qu'on aurait pu faire un avis défavorable de la ville au regard de ces réserves.

Ce projet, va à l'encontre du plan Climat air énergie territorial qui est voté par la MEL elle-même. Le concessionnaire n'a pas répondu à l'ensemble des recommandations formulées par l'autorité environnementale. Je pense que nous, Ville, on pourrait demander à ce que ce

concessionnaire s'engage. Vous avez parlé tout à l'heure de couvre-feu. J'aurais dit qu'il s'engage à l'établissement d'un plan de gêne sonore. Ça a été demandé par d'autres personnes et les riverains concernés, associés aux recommandations de l'OMS, avec une interdiction totale des vols entre 23 h et 6 h du matin, soit un couvre-feu de 7 h. C'est demandé par tous les riverains de l'aéroport. Le développement d'une stratégie de suppression des liaisons substituables. Vous avez dit en moins de 2 h 30 ? Je dirais en moins de 4 h en train. Un plan de réduction des émissions de polluants de CO2 qui porte sur l'ensemble des activités de l'aéroport afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050. J'aurais demandé aussi l'accélération de l'offre de trains de nuit. Si on demande un couvre-feu de nuit, on peut aussi demander l'accélération de l'offre de trains de nuit, parce qu'aucune des dix lignes annoncées par le gouvernement ne concerne la région des Hauts-de-France. Et puis les deux tiers du trafic au départ de Lille-Lesquin, il est en concurrence avec des destinations qui sont desservies par les TGV en nombre de passagers. Je pense qu'il faudrait réviser peut-être les trajectoires aériennes existantes. Voilà ce que j'aurais rajouté dans les délibérations. Je n'ai pas eu le temps de proposer une délibération avec un avis défavorable, mais je vous donne tous les arguments pour le faire.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** Qui veut prendre la parole ? M. Dupont ?

**M. Jacques DUPONT :** Dans votre délibération, vous mentionnez la modernisation de l'aéroport de Lille-Lesquin en y apportant des réserves. Je crois que vous auriez dû, pour traiter ce problème, distinguer deux choses. Comme l'a fait Karima, la modernisation d'une part et l'extension d'autre part. Il est difficile d'émettre des réserves contre la modernisation d'un équipement lorsqu'il y a une absolue nécessité de mise aux normes en matière de sécurité et de sûreté. Cet aéroport a plus de 25 ans. Il fut construit pour accueillir 800 000 passagers. En 2019, il en a accueilli 2,2 millions. C'est donc logique, ne serait-ce que pour le rayonnement de notre région, d'être favorable au redesign de l'aérogare, avec notamment la suppression de la rampe d'accès du parking intérieur, la séparation des arrivées et des départs et un accès modernisé aux avions. En revanche, concernant la partie extension, à la fois géographique et des activités, je souhaite qu'on renonce à un projet qui n'est plus en phase avec nos nécessités écologiques et à l'évolution récente de nos déplacements. L'accroissement massif du télétravail et des nouveaux usages amènent à être plus modéré sur les ambitions de croissance du trafic à Lille. Le doublement annoncé par le concessionnaire jusqu'à 4 millions de passagers dans 20 ans a d'ailleurs été jugé non réaliste par l'autorité environnementale et les experts. La morale de cette histoire, puisque vous avez plus parlé de politique que moi, c'est de voir surtout à quel point la MEL a un fonctionnement erratique. Damien Castelain, président de la MEL, fait approuver avec vous un projet pendant que les 30 communes du Sivom Sud, dont Péronnes-en-Mélantois dont il est maire, votent contre. Tout comme beaucoup de personnalités de votre majorité, il est vrai, assez hétéroclite. Une fois encore, M. le Maire, on vous sent protester contre des mesures et des décisions que vous prenez et votez vous-même à dix kilomètres d'ici. En résumé, le président du syndicat mixte du SCOT Lille Métropole, donc vous, a signé le dossier de l'extension de l'aéroport. Le vice-président de la Métropole européenne de Lille, en charge de l'aménagement du territoire, de la stratégie d'urbanisme, toujours vous, l'a voté. Deux jours avant, le président de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, encore vous, participez à un débat à Croix ayant pour thème « Comment tenir compte des objectifs du PCAET dans le PLU 3 ? ». À cette occasion, il a peut-être été suggéré d'abandonner l'extension de l'aéroport. Enfin, ce soir, le maire de Hem nous indique qu'il émet des réserves en expliquant comme on l'entend souvent ici, « c'est pas nous, c'est la MEL ». On l'a entendu pratiquement à chaque délibération sur ce sujet depuis le début de la soirée. À titre personnel, je m'abstiendrai. Si j'en crois la presse, je ne m'excuserai pas auprès du président Castelain de voter pour l'intérêt des Hémois plutôt que comme il vous l'a imposé.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** Qui veut encore s'exprimer ? Quelques mots pour répondre aux interventions. Le SCOT n'a rien signé du tout. Je veux simplement vous dire que le président du syndicat du SCOT n'a rien signé. Il a simplement fait un avis exactement comme celui-ci, ni défavorable ni favorable, mais avec des réserves qui, en droit, lorsque les réserves ne sont pas satisfaites, ça donne un avis défavorable. Lorsque les réserves sont satisfaites, ça donne un avis favorable. C'est du droit et donc c'est exactement ce qu'on propose ailleurs sur la ville de Hem. On met les réserves sans dire si on est favorable ou défavorable, puisque ce n'est pas ce qu'on nous demande, M. Dupont, puisque l'objet de l'enquête publique n'est pas de savoir si on est favorable ou pas favorable. L'enquête publique a pour objet d'assurer

l'information et la participation du public ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers. C'est ce qu'on est en train d'essayer de faire, prendre en compte l'intérêt des tiers. Les observations et propositions recueillies au cours de l'enquête seront prises en considération par le maître d'ouvrage et par l'autorité compétente. C'est ce que je vous lis. C'est le dossier qui a été fait par la préfecture dans le cadre de l'enquête publique. On ne nous demande pas si on est favorable ou défavorable. On nous demande si on a des propositions ou des observations à faire de façon à ce que le commissaire enquêteur puisse les prendre en compte si elles sont recevables dans le cadre de l'enquête publique.

C'est exactement ce qu'on fait et c'est exactement ce que j'ai fait au syndicat mixte : je n'ai pas dit si j'étais favorable ou défavorable, j'ai simplement indiqué un certain nombre de réserves qui ne sont pas forcément les mêmes que celles de Hem. Quand on est au syndicat mixte du SCOT, on parle sur l'arrondissement de Lille, lorsqu'on est à la ville de Hem, on parle sur la ville de Hem. Après, sur le principe de la métropole lilloise, effectivement, elle a donné un avis favorable avec un certain nombre de réserves. Je rappelle que si les réserves ne sont pas tenues, l'avis sera défavorable parce que ce n'est pas parce que vous mettez un avis favorable avec des réserves qu'il est favorable. Il est favorable à condition que les réserves soient levées. Donc simplement, c'est indiqué. C'est plus une question politique en disant que la MEL est d'accord. Mais je vais vous dire pourquoi la MEL a indiqué qu'elle était à un avis favorable. Tout bêtement parce que dans le cadre du PLU 2 dans lequel je n'étais pas en charge à l'époque, l'aéroport avait déjà été prévu comme un intérêt métropolitain majeur puisque je vous rappelle que c'est la capitale de la région Nord. À partir du moment où il y a une modernisation et qu'il y a une mise aux normes demandées par un certain nombre d'opérateurs, il me paraissait normal que la MEL donne un avis favorable puisqu'elle avait déjà donné dans le cadre du PAD et c'est là où il y aurait eu incompatibilité. Si dans le PLU, on donne un avis favorable, mais que dans la délibération suivante on avait un avis défavorable, ce ne serait pas très cohérent. Donc moi quand je représente la délibération à la MEL, je présente au nom de la MEL et comme le PLU était favorable, le PLU 2, ça me paraissait normal qu'il y ait un avis favorable. J'aurais préféré faire la même chose que pour le SCOT, c'est-à-dire de ne pas mettre d'avis ni favorable ni défavorable, puisque ce n'est pas ce qui était demandé. Il y était demandé simplement les observations et les propositions à émettre pour que le maître d'ouvrage et l'autorité compétente, en tiennent compte pour délivrer les autorisations puisque les autorisations, les autorités compétentes c'est les deux maires de Lesquin et de Fretin si je me souviens bien. En ce qui concerne les votes, j'entends M Dupont que Mme Spillebout à Lille a voté contre la délibération qui était défavorable de la ville de Lille parce qu'elle était favorable à l'aéroport.

Le vrai problème de l'aéroport de Lille, ce n'est ni Jacques Dupont, ni Mme Spillebout. C'est la concurrence du train. Quand vous prenez un avion vous payez 40 € pour aller à Nice. Pourquoi voulez-vous que les gens prennent le train et paient 170 €? C'est ça le problème, ce n'est pas un problème de volume, d'aéroport, c'est un problème de concurrence. Aujourd'hui, le problème, le train n'est pas concurrentiel. J'entends la proposition de Mme Chouia qui dit « il faudrait des trains de nuit » parce qu'effectivement ça pourrait être intéressant puisque là, si on interdit les avions et qu'il y avait des trains de nuit, évidemment ça pourrait être intéressant. Encore faut-il que le prix soit aussi attractif parce que beaucoup de gens n'ont malheureusement pas les moyens et préfèrent prendre un avion à 40 € pour aller au Maghreb ou au Portugal parce qu'on a beaucoup de gens qui y vont depuis Lille, plutôt que le train. Pour aller au Maghreb, c'est un peu plus compliqué, mais pour le Portugal, ça pourrait être possible et c'est le problème de concurrence.

Enfin M. Dupont, vous avez raison sur un certain point. Dans ce dossier, il y a deux sujets. Il y a le sujet de la modernisation et de la mise aux normes. La modernisation pour la sécurisation. Un certain nombre d'éléments sont obligatoires, qui sont à mettre aux normes par rapport aux normes de sécurité. Le chemin de ronde, par exemple, pour la sécurité de l'aéroport. Un certain nombre d'éléments de mise aux normes environnementales qui sont obligatoires. On ne peut pas être contre parce que c'est une obligation légale. On peut être contre éventuellement le développement de l'aéroport. Si on ne veut pas que l'aéroport se développe, il suffit que les trains soient moins chers que l'avion et les gens prendront le train. C'est un principe de réalité. Comme pour les voitures électriques : si on veut qu'elles fonctionnent, il faut qu'elles soient moins chères que les voitures thermiques parce que les gens qui n'ont pas les moyens achèteront des voitures thermiques. Il y a encore eu une émission à la télé il y a deux jours. 70 % des Français veulent des voitures thermiques parce que les

voitures électriques sont beaucoup trop chères, ils n'ont pas les moyens de les acheter. C'est le même principe. Si on veut ne pas utiliser l'avion, il faut que le train soit moins cher pour que les gens utilisent moins l'avion, puisque pour les longues distances bien évidemment, ce sera toujours nécessaire. Je vous rappelle quand même que la délibération fixe des orientations et des propositions, des réserves. Elle ne donne pas un avis favorable ou défavorable. Et le fait de voter contre ces réserves, si jamais la délibération ne voulait pas passer, ça voudrait dire qu'on n'a pas de réserves à déposer. Pour ceux qui ne votent pas, vous n'avez pas de réserves. Je voudrais maintenant passer au vote de cette délibération. Qui est pour ? Contre ? Abstention ? 3 abstentions. Vous vous abstenez sur les réserves.

*La majorité des élus (3 absentions) approuve la Modernisation de l'aéroport Lille-Lesquin - Avis du Conseil Municipal*

## **20. CONVENTION-CADRE DE COOPERATION PUBLIC ENTRE LA COMMUNE DE HEM ET LES ESPACES NATURELS REGIONAUX, AU TITRE DU CENTRE REGIONAL DE RESSOURCES GENETIQUES**

Je vous propose de passer à la délibération suivante. Mme Dassonville.

**Mme Anne DASSONVILLE :** La délibération suivante passe sur le fait que nous proposons que la ville de Hem conventionne avec le CRRG, le centre de ressource régionale génétique que vous connaissez tous puisqu'il se situe à la ferme du Héron. C'est le verger conservatoire à deux kilomètres. Cette convention a pour but d'apporter à la ville plusieurs services détaillés dans la délibération. Pour demander au CRRG de nous assister pour un diagnostic écologique, pour un plan d'aménagement de nos espaces verts, pour nous indiquer la possibilité de faire de l'écopâturage sur les zones humides, en particulier les terrains Couplet à ce qu'on appelle l'observatoire de la Petite Marque qui se trouve à côté de la base de loisirs, pour former à la taille des fruitiers le personnel de la mairie, mais aussi bien sûr les habitants et faire des plantations citoyennes avec les habitants un peu partout dans la ville et accompagner et animer tous les espaces de comestibles en ville qui sont appelés sur Hem les espaces Croq'Hémois. Cette convention coûte 3 000 € par an sur trois ans, donc 9 000 €. Cet argent, puisque c'est une convention qui va du public au public, ces 3 000 €, c'est uniquement les charges de service du CRRG qui s'engage à ne pas aller au-delà. Mais on a fait un rapide calcul avec les services et c'est 3 000 € par an rien que 2022. En fait, si on avait dû les payer en entier, ça aurait été plus de 7 000 €. Parce que toutes les animations, les plantations et les arbres fruitiers qu'ils nous fournissent coûtent à peu près ça. 3 000 €, c'est vraiment un prix très raisonnable sur trois ans et je pense que la Ville de Hem et ses espaces verts s'en porteront très bien. Je demande à ce que le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention avec le Centre régional de ressources génétiques de Villeneuve d'Ascq.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** Qui demande la parole ? M. Dupont.

**M. Jacques DUPONT :** Je voterai pour cette convention avec le Centre régional de ressources génétiques dont la compétence en faveur de la végétalisation des villes est reconnue. Je remarque que c'est ce soir la seule délibération portée par les élus en charge de l'environnement, de la nature en ville, des espaces naturels et des aides au développement durable. Malgré la nature des sujets abordés lors de ce conseil, les élus majoritaires aux convictions environnementales affichées, ont été très absents des débats ce soir. Je pense pour autant que votre engagement est sincère, mais il manque de pertinence politique. C'est impossible de porter les délégations que vous portez et vous satisfaire de l'urbanisation de nos collectivités telles que nos collectivités locales nous l'imposent. C'est impossible de ne pas intégrer que cette dépendance à la voiture qu'on entretient pèsera sur l'attractivité de notre ville dans les prochaines années futures. Pensez ZFE, bornes électriques, place de la voiture, ça devient urgent. Cette semaine, le deuxième volet du sixième rapport d'évaluation du GIEC a été publié. Il lance une nouvelle alerte face au réchauffement climatique et commence à parler d'effets irrémédiables. Pour faire face à cette situation, la végétalisation et les animations en mode colibri ne suffiront plus. Aujourd'hui, alors que nous votons par exemple une convention avec la Région, vous pourriez dénoncer le terrible bilan de la région sur la transition écologique. L'Observatoire de la transition écologique des territoires vient de publier son Envirocore, un outil qui permet d'évaluer l'impact des politiques publiques des régions en faveur de la



transition écologique. Pour les Hauts-de-France, c'est une catastrophe. Ce classement nous désigne bonne dernière sur les actions entreprises en faveur de la transition écologique. Que m'a dit Sarah Kerrich, une conseillère régionale en séance il y a quelques semaines ? L'Écologie sans politique et sans ambition, c'est juste du jardinage, même si c'est très noble en soi. Ne vous contentez pas d'être élue déléguée aux parcs et jardins, on n'en est plus là. C'est une appellation qui date du début du GOPH. Excusez-moi, c'était machinal.

**M. Pascal NYS :** Je ne pense pas qu'on puisse accepter ce genre de propos, M. Dupont. Je pense que votre incompetence sur l'ensemble des dossiers, depuis que vous êtes élu, on vous a rarement vu maîtriser un dossier. Par contre, on vous voit très régulièrement critiquer et la façon dont vous avez égratigné aujourd'hui nos élus, je trouve ça totalement intolérable. Je demande à ce qu'on revoie le règlement du conseil, M. le Maire, parce que je pense que manifestement, il y a des gens qui prennent la parole beaucoup trop souvent pour égratigner les autres, pour rejeter sur les autres ce qu'ils n'arrivent pas à faire eux-mêmes. Je suis particulièrement indigné par les propos de M. Dupont ce soir.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** Anne, pour répondre aux questions qu'on lui a posées.

**Mme Anne DASSONVILLE :** Il n'y a pas eu de questions. Je retiens juste de l'intervention de M. Dupont que la délibération pour le CRRG va être votée. Je suis effectivement sincère en environnement et je ne suis pas adjointe aux parcs et jardins. À mon niveau, et pour la ville de Hem, je continuerai à promulguer du jardinage, de la biodiversité, de l'écopâturage et du développement durable. Ne vous en déplaie.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** Très bien. Je voudrais passer la parole à Gaëtan Decoster.

**M. Gaëtan DECOSTER :** M. Dupont. On s'entend plutôt bien, on a plutôt des échanges cordiaux. Là, je rejoins complètement Pascal Nys. Je partage à 100 % ses propos et je trouve que les prochaines fois ce serait bien de modérer un peu les choses que tu nous as dites.

**Mme Blandine LEPLAT :** Je voudrais ajouter que chaque fois, tu as toujours des critiques, des déclarations acerbes, agressives, et on a l'impression que tu trouves qu'on ne fait rien de bien dans la ville.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** Il a le droit d'estimer qu'on ne fait rien de bien. Ça fait partie de la politique. La dernière fois qu'on a insulté un adjoint, c'était le Front national qui avait appelé un adjoint, un adjoint de complaisance. Si vous vous souvenez.

**M. Jacques DUPONT :** La dernière fois que vous avez insulté un adjoint, ce n'était pas un adjoint, mais un conseiller municipal, c'était moi. Il y a deux conseillers municipaux. Quand vous m'avez traité de caricature, de mauvais élu et que vous m'aviez indiqué que je ne faisais que des contre-vérités à longueur de temps.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** On peut toujours le penser, M. Delepaut.

**M. Etienne DELEPAUT :** Je dirai simplement qu'en ayant des propos comme ça, il dessert la cause et en plus il ne donne pas envie à ce qu'on aille vers lui et qu'on l'invite pour travailler. J'aimerais bien l'inviter parce qu'il aime bien le sport comme moi, mais si c'est pour me prendre des claques à chaque fois, non. Tu dessertes ta cause, Jacques.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** Je propose de clore les interventions des uns et des autres sur la méthode. Chacun s'est exprimé. Je propose de passer au vote de la délibération. Qui est pour ? Contre ? Abstention ? Elle est votée à l'unanimité.

*A l'unanimité, les élus approuvent la Convention-cadre de coopération public entre la commune de Hem et les Espaces Naturels Régionaux, au titre du Centre Régional de Ressources Génétiques*

## **1 VENTE DES MONOPOLY - VILLE DE HEM AU GRAND PUBLIC**

Je donne la parole à Clémentine Nouqueret pour la dernière délibération qui est la vente du Monopoly.

**Mme Clémentine NOUQUERET :** C'est la meilleure et la plus intéressante. Dans le cadre du plan de relance, on a organisé fin d'année 2021 Le Grand Jeu Hémois. L'objectif était de renforcer l'attractivité de nos commerces locaux et de permettre, au travers du jeu Monopoly qui était à gagner, aux habitants de redécouvrir la ville et de passer des moments en famille et entre amis. L'objectif, très rapidement, c'était de remplir un plateau avec des vignettes à collectionner chez les commerçants afin de gagner un Monopoly soumis à un tirage au sort pour gagner les trois lots qu'on a remis ce samedi. Cette opération a été un réel succès. Plus de 1 500 Monopoly ont été gagnés. Et ce soir, afin de permettre à ceux qui n'ont pas pu gagner un Monopoly et face à la demande qu'on a eue, M. le Maire nous propose d'approuver la vente du Monopoly au prix unitaire de 30 €, dans la limite des stocks disponibles bien évidemment, à compter du 15 mars prochain.

**Monsieur Francis VERCAMER, Maire :** On avait simplement débloqué cette délibération pour en informer le public. Beaucoup de gens nous ont demandé si ce Monopoly était à vendre. On n'avait pas répondu jusqu'à maintenant parce qu'il fallait que le jeu puisse perdurer au sein des commerces. Et Clémentine a souhaité qu'on puisse mettre en vente ce Monopoly. Il nous en reste 200 environ. De façon à ce que ceux qui n'ont pas pu gagner en allant dans nos commerces, peut-être d'anciens Hémois partis à l'extérieur de la ville puissent l'acquérir. Le Monopoly sera en vente ici en mairie. Si jamais ils veulent l'acheter par correspondance, ils paieront les frais d'envoi. On peut passer au vote ? Pour ? Contre ? Abstention ? C'est l'unanimité, merci. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.